

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 4.

Québec, 1er Février, 1911.



S. E. MGR FRANCESCO PELLEGRINO STAGNI,

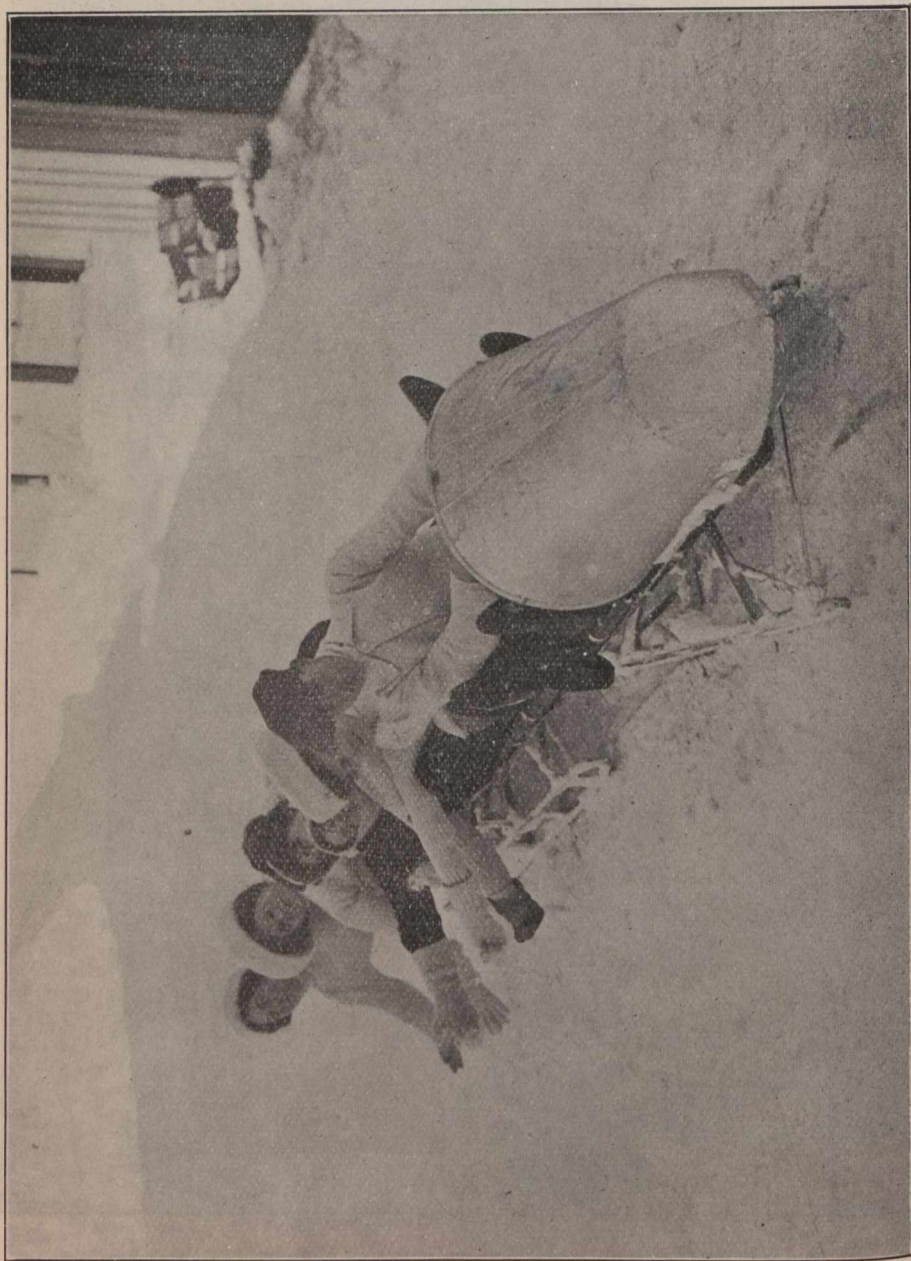
[DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE AU CANADA



SON EXCELLENCE LE DUC DE CONNAUGHT,
Frère du feu roi Edouard VII, il serait le prochain Gouverneur-Général du Canada.



SPORTS D'HIVER A QUÉBEC.—Un groupe de raquetteurs.



SPORTS D'HIVER A QUÉBEC.—Le "toboggan".



SPORTS D'HIVER A QUÉBEC.—La "traine sauvage" et ses enthousiaste.—" Glissez mortels !..



SURTOUT, PAS DE BOULES !...



SPORTS D'HIVER A QUÉBEC.—“ Plus de monde, plus de plaisir ” (vieux proverbe).

Courez, joyeux cortège,
Raquettes agiles, traîneaux légers
Sur l'éclatante neige.
Laissez-vous emporter !
Gué !



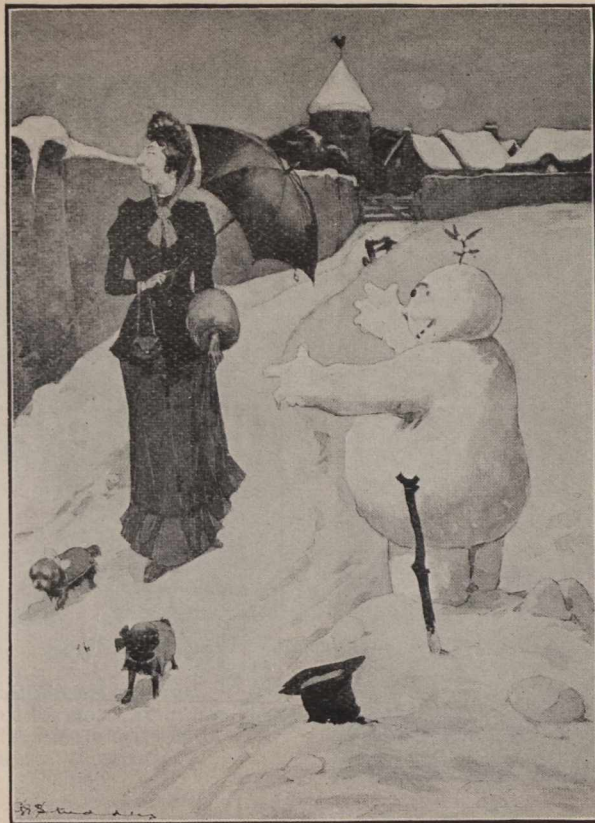
SPORTS D'HIVER A QUEBEC. Sur les fortifications, paradis des Skieurs.



L'AVENIR DU SPORT !



INÉGALITÉ DES FORTUNES. — En fait-il des façons avec sa flûte sacrée ! Laisse essayer un solo, voir !



VADE RETRO SATANAS ! . . . Mais, où sont les neiges d'antan ?

Que faut-il faire ?

Une enquête par la Revue Franco-Américaine sous la direction de son collaborateur, Michel Renouf

SUJET: La résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique.

Le succès remporté il y a quelques mois par M. J. A. Lefebvre avec son enquête "*Comme on nous voit en France*" nous engage à entreprendre un travail du même genre mais sur un sujet qui nous touche de plus près. Les événements des derniers mois nous l'ont prouvé, il y a pour nous une *question irlando-saxonne*, nous pourrions même être plus précis et dire qu'il y a chez nous une *question franco-irlandaise*. Et c'est tellement le cas que, pour l'avoir méconnue, nous voyons de nos jours 3,000,000 de français catholiques sur la défensive en face d'environ 400,000 Irlandais.

C'est assurément un problème qui mérite qu'on s'y intéresse. D'autant plus que nous assistons aujourd'hui à une sorte de réveil général de tous les petits groupes qui ont à lutter pour leur existence nationale. Les Français eux-mêmes ne sont pas exempts des influences hostiles, et, tout dernièrement, des sociologues de la mère-patrie recherchaient, dans une enquête (1) sur laquelle nous modelons la nôtre, les moyens de résister à l'esprit allemand.

Depuis des mois que nous signalons à nos lecteurs

(1) Enquête sur la résistance à l'esprit allemand par la *Plume politique et Littéraire*, Paris.

les dangers nombreux qui menacent la nationalité, dangers démontrés par de récentes et inexplicables défaites ou par des audaces plus inexplicables encore, il est temps, croyons-nous, de donner une forme à la pensée publique soulevée, on le conçoit, par les révélations de ces derniers temps. Et s'il a été intéressant de savoir ce que nos cousins de France pensaient de nous, il ne sera pas moins intéressant—ce sera peut-être plus utile—de nous poser sérieusement cette question: *Que pensons-nous de nous-mêmes ?*

C'est, à vrai dire, la question qui, sous une autre forme, va être posée aux lecteurs et amis de la Revue Franco-Américaine.

C'est un travail considérable dont notre excellent collaborateur, Michel Renouf, a bien voulu se charger et pour lequel nous le remercions d'avance. On peut être certain que, sous sa direction, notre enquête ne manquera ni d'intérêt ni de piquant. Il fournira aux enthousiastes des causes nationales l'occasion d'écrire quelques pages vécues de notre histoire contemporaine.

Nous donnons ci-après un questionnaire qui servira de canevas aux réponses demandées, puis une couple de règles que nous croyons indispensables au succès de l'enquête.

La résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique.

ENQUETE PAR MICHEL RENOUF

1. Quels sont les principaux effets de l'influence irlando-saxonne que vous apercevez autour de vous ?

2. A quelle cause attribuez-vous la puissance de pénétration de l'esprit assimilateur parmi les groupes français d'Amérique ? Cette cause tient-elle à une supériorité réelle de la race envahissante plutôt qu'à une indolence irréductible des nôtres dans la défense de leurs intérêts nationaux ? En un mot quel est le point fort de l'esprit irlando-saxon et quel est le point faible du nôtre.

3. Comment résister aux influences néfastes de cet esprit assimilateur dans le présent et dans l'avenir et, si c'est possible, quel moyen faut-il prendre pour regagner le terrain perdu ?

REGLE A SUIVRE

Autant que possible baser sa réponse—100 à 500 mots—sur des observations prises dans l'entourage immédiat de l'auteur. Signer les correspondances ou, si l'on emploie un pseudonyme, l'accompagner du nom véritable de l'auteur afin de permettre au directeur de l'enquête de contrôler les informations fournies. Adresser toute correspondance à

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ,

Enquête : MICHEL RENOUF,

4, Case Postale.

Québec.

La publication des réponses, qui devront nous être remises avant le 1er avril, commencera avec le numéro de mai, le premier de notre quatrième année.

"O'Farrell, Murphy & Devine, Alchemists"

Les Irlandais à Carillon

M. Thomas Chapais a fait bonne justice de cette fumisterie d'une bataille de Carillon gagnée par la "Brigade Irlandaise" de Fontenoy (1) Et, s'il est quelque chose de regrettable, c'est que la grande presse quotidienne, qui s'est contentée de signaler l'article dans sa rédaction, ne l'ait pas reproduit tout entier. Il ne fallait pas moins que cela pour venger avec éclat notre histoire et les héros de Carillon de cette tardive et insidieuse agression. A la REVUE nous comptons bien le reproduire dans un prochain numéro afin de contribuer, dans la mesure de nos forces, à la diffusion de la vérité. Pour aujourd'hui, nous nous contentons d'en donner une courte analyse et de montrer quelques côtés saillants de cette grotesque aventure.

Voici toute la question :

En l'année 1872 un avocat de Québec, M. John O'Farrell, avait prononcé, à Montréal, à l'occasion de la fête de Saint-Patrice, un discours dans lequel il s'efforçait de démontrer que des colons irlandais s'étaient établis dans la Nouvelle-France dès les commencements de la colonie. De là à vanter les exploits accomplis par ses compatriotes dans notre pays, durant la guerre de Sept Ans, la distance n'était pas très grande. O'Farrell n'en fit qu'une enjambée pour conclure que la bataille de Carillon avait été remportée par 3,000 soldats de la "Brigade Irlandaise"—celle de Fontenoy—aidés de 450 Canadiens-Français. Inutile de dire que cette brigade, avant d'arriver à Ticondéroga, n'avait fait qu'une épouvantable marmelade de tous les Anglais qui osèrent montrer seulement le bout de leur nez à la frontière. Ce discours fut mis en brochure par un M. John Lovell, imprimeur, à Montréal, (2) mais il fit peu de bruit et, comme le

(1) *Les Irlandais à Carillon*, par Th. Chapais, *Revue Canadienne*, décembre 1910.

(2) On lui avait donné ce titre : *Irish families in ancient Quebec records, with some account of soldiers from the Irish Brigade of France serving with the army of Montcalm.*

dit M. Chapais, “les Canadiens continuèrent de croire avec Garneau, Ferland et tous leurs annalistes, que la bataille du 8 juillet 1758 avait été gagnée par les soldats français et les miliciens canadiens. O’Farrell mourut, mais pas sa brochure, qui fut conservée avec soin par quelques fabricants de postiches littéraires pour le jour où il serait possible de la glisser dans le compte rendu d’une fête historique ou, mieux, dans quelque grand ouvrage de valeur. On sait que ce genre de mensonge est aussi difficile à arracher des histoires, une fois qu’il y a pris racine, que le chiendent de nos prairies canadiennes.

Le discours d’O’Farrell sortit de l’ombre, il y a bientôt deux ans, à l’occasion des fêtes organisées par les Etats de New-York et de Vermont à la mémoire de Champlain. Nous en retrouvons alors les parties maîtresses dans un article portant la signature peu compromettante de J. R. H., publié par le “Freeman’s Journal”, une feuille catholique irlandaise de la ville de New-York. Cette fable partie de Montréal eut vite fait de revenir au pays. Il ne fallait plus qu’un chauvin hardi pour essayer de donner, chez nous, à ce mensonge poussiéreux l’éclat d’une vérité historique incontestable. Ce cynique ou inconscient personnage existait, et voici comment M. Thomas Chapais nous raconte ses manœuvres :

“ Il y avait trente-six ans que le discours de M. O’Farrell dormait dans la poussière, lorsqu’une généreuse initiative vint le faire reparaître au jour. Voici en quels termes l’écrivain de l’*Almanach* (1) nous la révélait : “ Cette étude du plus haut intérêt aurait couru le risque de tomber dans l’oubli—malheureusement réservé à beaucoup de discours d’après-banquet—sans la touchante sollicitude du secrétaire d’Etat du Canada, l’hon. Charles Murphy, qui vient d’avoir l’heureuse et patriotique idée de la rééditer sous forme d’élégante plaquette dont il a fait hommage aux fervents de la cause irlando-française. . . . Nous devons à la gracieuseté de l’honorable ministre un exemplaire de cette jolie plaquette, et nous l’avons parcourue avec délices. Les détails qu’elle contient sont absolument originaux et appuyés sur des documents probants.”

“ Désireux de partager les “ délices ” goûtées par notre auteur, grâce à la munificence de l’honorable M. Murphy, nous nous sommes mis nous-mêmes en quête d’un exemplaire de la brochure. *Rara avis* ! Or, pendant que nous cherchions, nous nous aperçumes que la “ touchante sollicitude ” de M. le secrétaire d’Etat n’avait pas été sans fruit. Le rôle trop longtemps ignoré, joué par la brigade irlandaise à Chouaguen, à William Henry, à Carillon, à Sainte-Foye, commençait à être signalé et exalté. On nous écrivait d’un grand, d’un très grand séminaire de cette province, que de jeunes lévites hiberniens y réclamaient avec le plus impétueux enthousi-

(1) L’*Almanach du Peuple*, Beauchemin & fils, éditeurs, Montréal, 1910.

asme, cette gloire usurpée par une autre race. D'autre part, nous recevions des Etats-Unis une lettre pleine d'émotion patriotique, dans laquelle un Canadien américain nous informait que là-bas aussi se produisait la même affirmation, et nous conjurait de la démentir si elle était contraire à la vérité historique. Enfin on nous communiquait, presque en même temps, un numéro, déjà vieux de douze mois du *New York Freeman's Journal*, contenant un article intitulé *The Irish Brigade at Ticonderoga* et de copieus extraits du discours de M. O'Farrell réédité par l'honorable M. Murphy."

M. Chapais se mit à l'œuvre et découvrit, savez-vous quoi? Que ce malin d'O'Farrell avait tout simplement tripoté les documents qu'il avait sous les yeux, faussé les textes, et parlé d'une brigade irlandaise qui n'avait jamais mis les pieds sur le sol canadien, bien plus, que les Irlandais dont il fut question dans le temps étaient du côté des Anglais et que cinquante d'entre eux, faits prisonniers à Chouaguen; furent renvoyés en France par M. de Vaudreuil, qui *n'avait pas voulu s'y fier*, malgré leur demande pressante de servir le roi de France, au Canada. Ils avaient déjà une réputation!

M. de Vaudreuil, évidemment, était autrement prudent que les éditeurs de *l'Almanach du Peuple!*

"La brigade débarqua à Québec le 26 juin 1755", avait dit O'Farrell qui cherchait à prouver cette affirmation par l'enchaînement de faits suivant: 1o M. Doreil, commissaire des guerres à Québec, demande l'envoi d'un bataillon irlandais au Canada. 2o M. d'Argenson recommande au roi cet envoi dans une lettre supposée avoir été présentée en 1754. 3o Huténac, un déserteur français, constate la présence de la brigade irlandaise à Chouaguen qu'il reconnaît par la couleur verte des revers des uniformes des soldats.

M. Chapais va aux sources d'information et, dans les documents mêmes cités par O'Farrell, trouve ce qui suit:

Il n'est pas débarqué de militaires, ni français, ni irlandais, ni chinois, à Québec le 26 juin 1755.

La lettre de M. d'Argenson recommandant cet envoi au roi et supposée être de 1754, n'est pas de 1754, mais de janvier 1759, six mois après la bataille de Carillon; elle n'est pas de M. d'Argenson, mais de Montcalm lui-même, qui demandait au roi de lui envoyer deux ou trois douzaines de soldats irlandais pour attirer ceux qui étaient du côté des Anglais. S'il en avait eu déjà trois mille, pourquoi en aurait-il demandé et quelques douzaines seulement?

Il n'est pas prouvé que Huténac fût un déserteur des troupes canadiennes. Dans tous les cas, les soldats qu'il a

vus à Chouaguen ne portaient pas des revers de couleur verte, mais de couleur bleue. (1) Il a eu la berlue! Du reste, il n'affirme pas et quand M. O'Farrell lui fait dire qu'il a vu des soldats avec des revers de couleur verte, “lesquels appartenaient à la *brigade irlandaise*,” il fausse le document qui dit très clairement “lesquels, *il se l'imagine*, appartenaient à la brigade irlandaise.”

Done, pas plus de brigade irlandaise que sur la main à Carillon. Et M. Chapais en abattant ce canard peut se vanter d'avoir eu un rare coup de fusil. Il faut ajouter que M. O'Farrell, pendant qu'il y était, a irlandaisé tous les noms français dont il a eu besoin pour donner des officiers à sa brigade imaginaire. M. Chapais remet tout cela au point.

Mais le plus amusant de tout ceci et ce qui, pour plusieurs, apparaîtra comme un plan savamment combiné pour fausser l'histoire au profit de nos modernes conquérants de mitres et d'Universités, c'est que cet incident des “Irlandais à Carillon” ne se limite pas à la résurrection d'une brochure vieille de trente-sept ans; c'est que cette brochure, inepte et fausse, comme chacun sait, n'ait pas seulement fourni au collaborateur anonyme d'un journal américain matière aux réflexions les plus saugrenues, ni même alimenté l'ardeur “patriotique” de notre secrétaire d'Etat, mais qu'elle ait encore jeté dans pareille erreur chauvine un des collaborateurs irlandais de la *Catholic Encyclopedia* que l'on publie en ce moment à New-York.

C'est la *Patrie* de Montréal qui, en signalant l'article de M. Chapais, a attiré l'attention sur cet épilogue plutôt tragique d'un incident profondément ridicule. Et l'écrivain de l'*Encyclopedia* n'est pas autre que le Rév. Père E. J. Devine, un jésuite distinguée qui jouit déjà d'une belle réputation dans les lettres canadiennes. Nouvel incident, et pas moins intéressant que le premier. Devant l'article de M. Chapais, l'hon. Charles Murphy est resté bouche close. Et M. O'Farrell qui ne disait pas la vérité de son vivant n'est pas pour sortir de son tombeau pour venir désabuser ceux qu'il a odieusement trompés.

Quant au Père Devine, piqué de la façon plutôt sèche dont

(1) *Costumes militaires français depuis l'organisation des premières troupes régulières, en 1439, jusqu'en 1789* par D. de Noirmont et A. de Marbot.

il était livré au public, et surtout honteux de s'être laissé prendre comme un vulgaire politicien, il riposta dans la *Patrie* (24 décembre 1910) par la lettre suivante :

“ Je suis tout surpris de la mauvaise humeur qu'a fait naître mon article “ Irish in Canada ”, publié dans la “ Catholic Encyclopedia. ” Loin de m'inspirer de O'Farrell à propos de Ticondéroga, je l'ai répudié trois fois dans la même page. Un simple coup d'œil sur sa brochure a suffi pour me convaincre qu'il a traité l'histoire en farceur, en jonglant avec les faits et les dates. C'est ce que pense M. Chapais ; je pense comme lui ; et tout écrivain honnête qui connaît le premier mot de la bataille de Carillon, ne saurait sur ce point penser autrement. Personne—et moi pas plus qu'un autre—ne peut croire qu'il y ait eu un bataillon irlandais à Carillon. Je ne l'ai pas dit ; je n'ai pas voulu l'insinuer. Ce que je sais, comme O'Callaghan qui le rapporte, c'est que des déserteurs et des transfuges irlandais avaient quitté l'armée anglaise et s'étaient réfugiés au Canada. Il est vraisemblable qu'ils aient combattu sous Montcalm. Il y avait plusieurs de ces transfuges à cette époque ; et il n'est pas besoin de demander si, au 18e siècle, un irlandais, en quelque partie du monde qu'il fût, restait les bras croisés quand il avait la chance de taper sur une tête d'anglais. Que celui-là l'en blâme, s'il en a le cœur, qui connaît l'histoire d'Irlande et les lois pénales !

“ M. de Montcalm, dit-on, n'a renvoyé en France que 50 Irlandais, en 1757. Cela prouve qu'il y en avait au moins cinquante ; ça ne prouve rien de plus.

“ En écrivant mon article pour l'Encyclopedia, j'ai mis O'Farrell de côté. J'ai consulté les documents historiques de l'Etat de New-York et les archives d'Ottawa. Je n'ai eu en vue que la vérité historique. Si ma prose a fait naître une impression qui lui soit contraire, j'en offre toutes mes sympathies aux lecteurs trop impressionnables.

“ Quant aux officiers Malartic (Macarti, McCarthy), Corlan, Floyd... dont on me reproche d'avoir “ torturé les noms pour les habiller de vert ”, j'avoue qu'il peut y avoir erreur, du moins il y a matière à controverse.

“ M. Chapais affirme que ce sont les noms d'officiers français. Eh bien, soit ! Je n'ai pas placé ces hommes d'ailleurs à la tête d'aucun corps d'armée. Le nom de Malartic revient si souvent sous la plume de O'Callaghan qu'on hésite à croire qu'il ait pu sciemment le changer en “ Macarti ”. Je n'ai pas la copie de l'original français. M. Chapais voudra bien, j'espère, nous dire comment M. de Montcalm lui-même écrivait ce nom. Regrettons, en attendant, que nos archives d'Ottawa ne soient pas encore complètes.

“ Je devais, Monsieur le Rédacteur, ces quelques notes explicatives à vos lecteurs, parce que je tiens beaucoup à la vérité de l'histoire. Je l'ai cherchée de bonne foi, à Carillon et dans tout ce que j'ai écrit. Si de nouveaux documents ont paru—comme le fait croire l'article de M. Chapais,—je serai heureux d'en profiter, pour revoir encore, rectifier et compléter mon article.

Veillez agréer, M. le Rédacteur, mes remerciements et mon respect.

E. J. DEVINE.

De cette lettre le rédacteur de la *Patrie*, voulant se montrer bon prince, ne retint que les trois aveux suivants, essentiels au débat, et mettant fin à la légende :

1. Il n'y avait pas de bataillon irlandais à Carillon, pas même un soupçon, pas même le “ surmise ” des chroniqueurs.

2. O'Farrell, avec le chauvin qui l'a fait naître, est jeté par-dessus bord. C'est un “farceur”, et sa brochure une “jonglerie.”

3. “Eh bien soit” ! C'est-à-dire, vous avez raison, M. Chapais : Macarthy n'est que le Macarti d'O'Callaghan, lequel n'est que le Malartic de l'armée française... etc.

C'était déjà beaucoup.

Mais tout ceci n'empêche pas l'article du Père Devine d'être imprimé dans la *Catholic Encyclopedia* ; cela n'empêche même pas le brave Père d'y laisser debout la stupide légende des Irlandais à Carillon, ni même d'adopter les conclusions de l'anonyme qui a déterré le mensonge d'O'Farrell pour le *Freeman's Journal* et incidemment pour M. Murphy. Il suffit de lire l'article pour s'en convaincre. On y voit que si le Père Devine a pris le soin de déclarer qu'O'Farrell était un farceur il n'était pas loin de se dire : “C'est dommage, si c'était vrai !”

C'est pour cela que dans son article il s'efforce de maintenir tout ce qui dans la légende peut mener aux mêmes conclusions. Et si bien, que sous certains rapports, l'article de l'*Encyclopédie* ressemble à un grossier plagiat du discours d'O'Farrell et de l'article du *Freeman's Journal*. Vous allez voir. Voici une traduction des passages de l'article du Père Devine qui ont trait au débat :

“ La présence d'un bataillon de la Brigade Irlandaise en Canada, entre 1755 et 1760 a toujours été un sujet débattu. Dans sa “Documentary History” O'Callaghan donne une lettre de Doreil, le Commissaire Général du Comte d'Argenson, ministre de la Guerre, dans laquelle il dit que “ pour se rendre au désir du marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle France, plusieurs bataillons de renforts devraient être envoyés au Canada et parmi ceux-là un bataillon irlandais ”, pour cette raison que les Irlandais pourraient se recruter parmi leurs compatriotes déjà au Canada ou parmi les déserteurs venant de l'ennemi. O'Farrell affirme que ce bataillon débarqua à Québec le 26 juin 1755 ; mais cette affirmation est évidemment erronée parce que la nomination de Doreil au poste de Commissaire Général ne date que de deux mois avant le départ de la flotte que lui et de Vaudreuil accompagnèrent au Canada. Trois ans plus tard un “ bataillon de volontaires étrangers ”—il est possible que ce soit le bataillon irlandais suggéré par Doreil—débarqua à Louisbourg où il trouva au service de la France des officiers portant des noms comme l'amiral McNamara, le capitaine McCarthy, M. de Hagerty, et d'autres, qui opéraient dans l'Île Royale.

“ Toutefois, si des soldats irlandais furent incorporés dans le régiment de Béarn, comme O'Callaghan le suppose, ces soldats ont servi dans quatre occasions historiques : 1. Le 8 septembre, sous les ordres de l'impétueux Dieskau, quand le bataillon fut repoussé dans une attaque qu'il porta contre le fort Edouard, mais une défaite essuyée dans de telles conditions que le vainqueur, Sir John Wilson, à la tête de trois mille hommes n'osa pas poursuivre sa victoire ;

2. A la prise du Fort Oswego du haut duquel, d'après Huténac, un déserteur français passé aux Anglais, " le rouge à revers de couleur verte." était assez visible pour qu'on l'observât ;

3. Dans le mois d'août 1757, à la prise du Fort William Henry, sur le lac George, quand de Lévis défit Munroe ;

4. Dans la brillante victoire sur les Anglais, le 8 juillet 1758, à Ticondéroga, sur le lac Champlain, dans cet engagement important connu sous le nom de bataille de Carillon. Dans cette rencontre les troupes françaises, dont le régiment de Béarn, attaquèrent l'armée d'Abercrombie, forte de 16,000 hommes, repoussèrent sept charges successives et tuèrent ou blessèrent 4,000 ennemis ne subissant elles-mêmes pas d'autres pertes que 30 officiers et 340 soldats.

" Toutefois on n'a jusqu'ici trouvé aucun document prouvant la présence d'un régiment irlandais autonome dans cette campagne.

" La correspondance de Vaudreuil montre qu'il était peu disposé à se servir des prisonniers irlandais pris aux Anglais ; même il en renvoya en France, en 1757, toute une compagnie pour être incorporée là-bas dans une brigade. Mais il y avait certainement dans les rangs français des soldats irlandais combattant l'ennemi historique ; les noms de plusieurs officiers irlandais blessés à Carillon, tels que McCarthy, Floyd, Carlan, etc., (1) furent envoyés par Montcalm au gouverneur après la victoire. Carillon rappelle l'héroïsme celtique déployé à Fontenoy, et ce fait, rapproché de la suggestion contenue dans la lettre du commissaire général a porté les chroniqueurs à conclure à la présence d'un bataillon de la fameuse " brigade irlandaise " à Carillon.

" Après la guerre, plusieurs soldats licenciés retournèrent en Europe et le reste s'établit en Canada. " Le reste des troupes ayant noué des relations dans la colonie résolurent d'y demeurer." Plusieurs années de service au milieu des Français avaient familiarisé les Irlandais avec la langue et les coutumes de ce peuple, et la francisation de leurs noms, comme nous les trouvons dans les registres paroissiaux de la Province de Québec, protégea ceux qui les portaient contre des représailles anglaises. Que ces représailles fussent à craindre est démontré par l'obstination du général Jeffrey Amherst, en 1760, à accorder l'article de la capitulation traitant des sujets du roi d'Angleterre pris les armes à la main contre lui. Cependant, grâce à la précaution prise par les Irlandais de s'identifier aux paysans canadiens-français on ne retrouve pas trace de représailles.

" Les Irlandais s'établirent dans la Province de Québec et, bien que conservant leurs noms ou leurs variantes françaises, ils furent en quelques années absorbés par la race ambiante. Le cas du Dr Timothy O'Sullivan est typique. Il était le fils d'un lieutenant-général dans les armées de Jacques II et avait servi comme capitaine de dragons parmi les Irlandais d'Espagne. En 1716 il partit pour l'Irlande dans le but d'y faire des recrues pour son régiment. En route il fut fait prisonnier par des pirates qui le débarquèrent dans la Nouvelle Angleterre. Il se sauva au Canada où il se fixa et commença d'exercer la profession de chirurgien. En 1720, il épousa la veuve de M. Dufrost la Jemerais dont la fille aînée, Mme d'Youville, devint plus tard la fondatrice des Sœurs Grises du Canada. On trouve encore des descendants canadiens-français d'O'Sullivan sous le nom de Sylvain. D'autres exemples de fusion d'Irlandais et de Français en Canada sont conservés dans les archives de la Marine à Paris.

" En 1748, un navire anglais, à destination de la Virginie et portant à son bord une quarantaine de jeunes irlandaises, fut pris sur l'Atlantique par un navire français, " L'Heureux ". Les voyageuses furent amenées à Québec et dispersées dans différentes familles où l'identité de leur race fut bientôt perdue, car on n'attendit plus parler d'elles. Les mêmes

(1) Tiens ! les noms irlandais donnés par O'Farrell, un farceur, mon Père, au comte de Malartic, à l'officier Belcombe (Floyd) etc.—

documents relatent le cas pathétique de Cullen, ou Collins, un soldat irlandais qui, après la chute d’Oswego, en 1756, fut aperçu voguant sur le lac Ontario dans un bateau découvert avec sa femme et ses enfants à la recherche d’un poste français. Des faits comme ceux-là tendent à prouver que dans les veines de la population canadienne-française, à la fin du dix-huitième siècle, coule un plus fort pourcentage de sang irlandais qu’on ne le soupçonne généralement.

“ L’holocauste de 1847 a jeté des milliers d’enfants irlandais dans les bras de la charité publique. Ceux d’entre eux qui étaient sans parents et sans amis furent adoptés par des Canadiens-Français qui les élevèrent avec tendresse et sympathie jusqu’à l’âge d’homme et de femme. Ils apprirent la langue de leurs beaux-parents et, comme leurs ancêtres les soldats irlandais du dix-huitième siècle avaient fait, ils contractèrent mariage parmi les familles françaises et se mêlèrent aux Français, ne trahissant leur origine le plus souvent que par leurs noms celtiques. Leur sang celtique, cependant, avec ses dons concomittants de l’esprit et du cœur, devint un précieux acquis pour ce peuple plus vieux, vivant sur les bords du Saint-Laurent, et devint la plus noble compensation que les Irlandais pouvaient donner pour la cordiale hospitalité dont ils avaient été l’objet en 1847.

“ Toutefois, des accidents d’absorption ethnique, comme ceux qui se produisirent au Canada entre Français et Irlandais, pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles, étaient le fruit de conditions exceptionnelles et ne se répéteront probablement plus. Les Irlandais, en Canada, ont grandi en nombre et en influence pendant le dernier demi-siècle et ils sont en état de porter sur leurs propres épaules les fardeaux que leur réserve l’avenir. ”

Et ceci était signé : E. J. Devine.

Cela pourrait être signé avec une égale sérénité par un John O’Farrell pas plus véridique mais plus adroit que celui de 1872.

L’écrivain du *Freeman’s Journal* avait dit : “ Ce fut l’incorporation de ces 2,000 irlandais dans une population totale d’environ 50,000 (1) qui lui infusa ces qualités si essentiellement irlandaises, grâce auxquelles le Canadien-Français est devenu ce qu’il est aujourd’hui, le maître indisputé de la moitié du continent nord-américain. Et c’est là un nouvel exemple de ce que peut l’Irlandais hors de son pays. ”

C’est aussi un nouvel exemple de ce que peut l’Irlandais lorsqu’il se prend à fourrager dans les champs de l’histoire.

Le Père Devine n’est pas moins modeste lorsqu’il dit que cette “ infusion de sang irlandais ” dans les veines des Canadiens-Français est la meilleure façon dont pouvaient s’acquitter de leur dette les immigrants de 1847. Et c’est parce qu’il a conscience que cette dette a été payée jusqu’au dernier sol,

(1) Et ceux qui prétendent qu’elle était d’au moins 60,000 ? Ne vous gênez pas M. de la Serpe !

et que cette hospitalité généreuse dont il se montre à bon droit reconnaissant a permis à sa race de grandir au foyer et souvent au dépens de la nôtre qu'il proclame les Irlandais en état de "porter sur leurs propres épaules les fardeaux que leur réserve l'avenir." Quant à ces fardeaux eux-mêmes il ne les définit pas très clairement. Les derniers événements qui ont marqué nos relations avec les fils d'Erin en ce pays indiquent à n'en pas douter quelles responsabilités ces braves gens entendent porter seuls à l'avenir. On dirait que chacun d'eux s'est façonné un blason portant comme unique devise le cri orgueilleux de leur chanson: "The Irish was born to command". Cela comprend, dans une marge étendue à plaisir, tous les postes à boutons jaunes, à tricorne ou à mitre, depuis celui de policeman dans la ville de New-York jusqu'à ceux de Juge-en-chef ou d'Archevêque dans la ville d'Ottawa.

Il n'est pas défendu, certes, d'avoir une excellente opinion de soi-même, ou des siens, mais c'est à le proclamer sans mesure et à tout propos que l'on s'expose à la pire forme de ridicule. Pour certains le sens de ces choses-là échappe absolument. Mais encore faut-il que ce chauvinisme surchauffé, puis qu'il lui plaît de se renfler comme la grenouille de la fable, respecte quelques faits indiscutés. On me concèdera bien, je crois, que pour beaucoup de races l'histoire est sortie de la période mythologique, que certaines même ont habitué le monde à leur reconnaître plusieurs siècles de gloire assez bien prouvée.

Aussi MM. O'Farrell, Murphy et Devine voudront bien ne pas nous tenir un compte trop rigoureux de ce que nous aurons méconnu notre part "d'infusion celtique" pour les empêcher de porter plus longtemps une main sacrilège sur l'histoire bien française de la Nouvelle-France.

A vrai dire, il y a longtemps que nos concitoyens irlandais ne se gênent plus avec nous. Si bien, que plusieurs d'entre eux en sont venus à nous considérer comme des étrangers dans notre propre maison. Même dans ces derniers temps, par les écrits et par les actes, ils nous avaient habitués à tous les étonnements. Mais cette histoire de brigade irlandaise à Carillon nous désarme! Elle nous montre qu'en fait d'empîètement et d'audace, dans tous les domaines de l'économie

sociale, politique et religieuse, ces descendants débarbouillés des Firborgs n’ont laissé aucun champ inexploré. (1)

Cependant il y a une limite même à notre bonasse condescendance. Cette fois nous protestons.

Qu’un fumiste du nom d’O’Farrell, dans l’émotion suggestive d’une fin de banquet de la S. Patrice, ait songé à enluminer de vert une des pages de notre glorieuse histoire, cela étonne, sans doute, mais cela se comprend. D’ailleurs, le silence qui a couvert pendant 37 années cette entreprise saugrenue montre assez quel cas on a fait, dans le temps, de ce jet inattendu de patriotage celtique.

Que, de nos jours, un Charles Murphy, chauvin et anti-français, devenu secrétaire d’état par la faveur complaisante des Canadiens-Français, ait cru bon de déterrer la fable d’O’Farrell pour la confier avec son portrait et ses héros postiches à des faiseurs d’almanachs, cela étonne bien davantage mais cela se comprend encore. Au reste, légende, portrait et commentaires sont bien à leur place à côté de prédictions météorologiques faites douze mois à l’avance. Les deux genres se valent, tout comme le portrait se trouve parfaitement à l’aise parmi les signes du zodiaque.

Mais qu’un religieux réputé savant, appartenant à un ordre renommé dans l’univers pour son haut degré de culture et de savoir, ait repris cette fable en ayant l’air de la répudier et fait siennes les conclusions de son auteur et de ses commentateurs, bien plus, que ce religieux ait jugé bon d’inclure fable et conclusions dans un article d’encyclopédie, voilà qui dépasse toute compréhension, et qui demande presque un châtiment. L’article de M. Chapais est déjà ce châtiment, même s’il n’attrape qu’en passant l’écrivain de l’encyclopédie. Espérons que la leçon profitera.

Le Père Devine dit lui-même qu’aucun document ne prouve l’existence d’un régiment à Carillon. Alors, pour quoi cette histoire que *si des soldats irlandais avaient été incorporés dans le régiment de Béarn comme O’Callaghan le suppose*, ils ont été les héros de nos dernières batailles françaises? Pourquoi ce pèlerinage épique d’Irlandais imagi-

(1) “Les chroniqueurs irlandais qui ont essayé de transformer la mythologie de leur race en une histoire régulière, avec dates et généalogie, désignent les Firborgs, c’est-à-dire les “Hommes de la Peau de Bête” comme les plus anciens colons de la contrée. *Elisée Reclus, Géographie Universelle*, vol. 4, *Europe du Nord-Ouest*, p. 765.

naires au Fort Edouard, au Fort Oswégo, au Fort William Henry, puis, à Carillon? Pourquoi aussi cette stupide théorie du sang irlandais devenu une sorte de fontaine de Jouvence pour la vieille race française d'Amérique? Pourquoi encore et surtout cette ridicule prétention que par les qualités du cœur et de l'esprit transmises à notre race par les fils d'Erin nous avons été largement payés pour notre hospitalité de 1847? Comme question de fait cette hospitalité n'a pas cessé depuis lors et les Canadiens-Français, après avoir arraché les Irlandais au typhus portèrent leurs fils sur le pavois et poussèrent l'héroïcité de leur charité jusqu'à leur confier, pour en être odieusement trahis, les missions les plus délicates et les postes les plus élevés. Et aujourd'hui, quand nous entendons le Père Devine dire en se gonflant la poitrine que ses compatriotes ont assez grandi pour essayer leurs forces et qu'ils sont de taille "à porter sur leurs propres épaules les fardeaux que leur réserve l'avenir", beaucoup des nôtres reconnaîtront que ce chant d'émancipation n'arrive pas trop tôt. Mais nous pouvons bien faire observer à ces frères qui veulent entrer en ménage pour leur compte que leur part d'héritage devra se limiter à ce qu'ils auront gagné, que ce fardeau dont ils comptent se charger ne devra pas comprendre nos libertés chèrement acquises et les dépouilles de notre histoire, et que nous aurons le regret d'examiner leurs malles, comme on fait aux hôtes malhonnêtes, avant de les laisser sortir de la maison.

Quant au paiement que nous avons reçu pour notre hospitalité il ne faut pas se méprendre sur sa nature et nous pourrions écrire là-dessus une page d'histoire qui ferait un singulier cadre au tryptique ayant pour fond les portraits du secrétaire Murphy, du juge Fitzpatrick et de l'évêque Fallon. Nous pourrions en recauser plus tard.

Elisée Reclus (1) parle "des annales irlandaises des moines de la contrée (l'Irlande) qui renferment tant de récits fantastiques et de légendes qu'il est presque impossible d'en extraire le fond de vérité qui s'y trouve."

Dans une autre page du même ouvrage il dit : (2)

La littérature irlandaise, déjà fort riche, incessamment accrue pour le public savant par de nombreuses publications, comprend en outre un très

(1) Géographie Universelle, vol. IV, p. 765.

(2) Ibid. vol. IV, p. 776.

grand nombre de documents manuscrits relatifs aux traditions de l’Irlande. Pour la plupart, ces œuvres témoignent de mœurs différentes de celles de nos jours. Parmi les nombreux documents irlandais et les anciennes chroniques, la bibliothèque de Trinity College, à Dublin, renferme “les sept fois cinquante” histoires que les poètes racontaient pendant les fêtes devant les chefs et les rois. Ces récits, où se voit à nu l’ancien genre de vie des Irlandais, sont classés de la manière suivante: Destructions, Massacres, Batailles, Invasions, Sièges, Pillages, Enlèvements de bétail, Enlèvements de femmes, Amours, Epousailles, Exiles, Aventures, Navigations, Marches, Voyages, Grottes, Visions, Fêtes et Tragédies.”

Si Elisée Reclus vivait encore et habitait le Canada il s’apercevrait bientôt que la tradition fantaisiste des vieux moines irlandais n’est pas perdue, que les mœurs anciennes de l’Hibernie ont poussé des racines profondes dans le Nouveau-Monde et que les “sept fois cinquante” histoires pourraient, sans changer un seul de leurs titres, s’enrichir chez nous de nombreuses pages pittoresques et amusantes.

Pour nous, ce qui arrive nous démontre qu’en organisant la défense de notre nationalité contre le “grand mouvement” assimilateur rêvé et entrepris par Mgr Fallon, nous devons accorder un soin particulier à la police de l’histoire.

J. L. K.-Laflamme

Voix d'Acadie

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, qui combat si courageusement tous les bons combats en faveur des peuples français du Nouveau-Monde, veut bien ouvrir ses colonnes aux voix quasi perdues de l'Acadie. Elle s'intéresse à notre sort et veut que le travail fait durant vingt-deux ans par L'ÉVANGÉLINE soit continué. J'ose espérer que le peuple acadien appréciera cette faveur signalée et ne sera pas ingrat. Personnellement, je remercie mon distingué confrère, M. J. L. K-Laflamme, directeur de la puissante REVUE, et l'assure de toute ma reconnaissance.

J'entre tout de suite en matière, et je commence par citer ces mots que j'ai souvent entendus tomber de lèvres très sympathiques à notre endroit :

“ Les Acadiens regardent un peu les Canadiens-Français comme des étrangers et n'aiment guère à s'unir à ces derniers. ”

Pour bien comprendre un état, d'âme ou du corps, il faut le prendre à ses origines, le suivre dans ses développements — et juger.

De prime abord, il est aisé, au Canadien-français qui réfléchit, de reconnaître dans cette espèce d'antagonisme entre nos deux peuples l'action persistante de l'être néfasté, vrai fauteur de discordes, recueilli, nourri, soigné avec le plus admirable dévouement par le peuple canadien-français, évêques, prêtres, laïcs, accueilli fraternellement par le peuple acadien. Ce sera d'autant plus aisé que l'on se pénétrera mieux de cette vérité : Qui veut la fin veut les moyens. Leur fin, c'était la domination et par celle-ci, la jouissance : ils y sont parvenus en Acadie. Ils veulent y parvenir même en Québec, si nos frères ne savent pas ou ne veulent pas agir vigoureusement.

Mais il faut prouver un effort aussi satanique. Je veux le faire ; notre condition m'en fournit tous les moyens.

A peine arrivés sur notre sol que rougissait encore le sang de nos aïeux martyrs, où les cendres de nos villes, de nos villages, de nos fermes n'étaient pas encore refroidies, les Irlandais saisirent immédiatement la situation. Parlant la langue de leurs persécuteurs (ils avaient déjà oublié la leur !) ; voyant la crainte irraisonnée ou raisonnée, peu importe, des enfants

des martyrs à l'égard des Anglais, les Irlandais commencèrent d'ourdir leurs trames. Ils surent convaincre les Evêques de Québec qu'eux seuls pourraient apaiser l'Angleterre, pendant qu'en même temps Edmund Burke, prêtre dont les Evêques de Québec se défiaient à bon droit, allait d'abord en Irlande chercher l'appui de l'épiscopat, puis à Rome où il parvenait à faire croire, aux Cardinaux et au Souverain Pontife, que les Français n'étaient que quelques-uns vivant comme des sauvages, dans les bois, et ne comptaient pas plus que les Micmacs. A nos pères, ils demandaient avec hypocrisie de travailler pour les sustenter, qu'eux-mêmes fourniraient les prêtres, les hommes qu'il fallait pour faire obtenir justice aux nôtres.

Voilà quel fut, durant cent cinquante ans, le travail diabolique de cette race.

Dans la Province de Québec, par leurs rapports aux Evêques de Québec, nos pères, nous, nous étions regardés comme des gens désunis, la plupart ne parlant plus la langue de nos mères ; des gens insurgés contre l'autorité ecclésiastique (1). Aussi quand, par miracle, venait en une populeuse paroisse française un prêtre canadien-français, il arrivait souvent que ce prêtre, préjugé, ne comprenait pas ses paroissiens : d'où un sentiment de défiance de ceux-ci non-seulement envers leur pasteur, mais envers tous les Canadiens-Français. Les Acadiens avaient-ils tort ?

LA PERFIDIE DÉVOILÉE

Ce qui précède donne les grandes lignes du travail incessant fait par l'Irlandais pour arriver à la domination. Quelques détails explicatifs achèveront de convaincre les incrédules ou les endormis.

L'argument qui servit le plus à Rome pour leur donner la direction spirituelle de l'Acadie fut principalement celui de l'impossibilité matérielle, pour les Evêques de Québec, de pouvoir donner des prêtres—remarquez bien qu'il s'agit de prêtres quelconques quand ce qu'ils veulent ce sont des prêtres de langue anglaise—à ces immenses territoires constituant les trois Provinces Maritimes actuelles. Selon leurs représentations à la Sacrée Congrégation de la Propagande,

(1) Le livre du P. Dagnau, Eud.,: " Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse, " a été écrit malheureusement dans ce sens. L'auteur avait puisé ses renseignements à l'Archevêché d'Halifax dont le titulaire, à cette époque, était un fanatique *mangeur de Français.*"

il fallait, pour maintenir, pour sauver la religion catholique menacée de complète destruction en ces pays, où l'anglais seul DEVAIT dorénavant être parlé, une hiérarchie distincte et séparée de celle de Québec, des prêtres formés en Irlande en attendant qu'on pût en créer dans les Provinces Maritimes ; parce que, au dire d'Edmund Burke et de tous ses successeurs comme des Evêques Fallon et autres, des Burke de l'*Extension* et des Murphy de l'Université d'Ottawa, les Irlandais seuls pouvaient convertir les Anglais ! Les Evêques de Québec, faisaient-ils croire, montraient un réel mauvais vouloir non seulement à ordonner des Irlandais, mais à en accorder aux paroisses en majorité de langue anglaise qui en demandaient.

Les mensonges, les calomnies ont été employés dès Edmund Burke et par lui à Rome même ; ce qui sera amplement prouvé, comme déjà la preuve en a été commencée par le comité d'ecclésiastiques français chargé, par feu S. Em. le Cardinal Taschereau, de réfuter l'infâme livre de Mgr O'Brien, Archevêque d'Halifax : *Edmund Burke, the First Bishop of Halifax*. Mgr O'Brien supplia l'Archevêque de Québec de ne point laisser cette écrasante réfutation circuler parmi le peuple canadien-français ; ce à quoi daigna consentir le magnanime Archevêque outragé dans ses prédécesseurs et dans son illustre personne même, mais à condition que Mgr O'Brien arrêât lui-même la vente de ses injures gratuites. A la mort de Mgr O'Brien, un nombre assez considérable de volumes d'*Edmund Burke* fut trouvé au Palais et, au mépris des engagements sacrés pris par Mgr O'Brien, ces volumes furent vendus jusqu'au dernier par les exécuteurs testamentaires.

Ce fait—infamie ajoutée aux autres infamies—ne délie-t-il pas Mgr l'Archevêque de Québec et, *en justice*, ne devrait-il pas faire mettre en vente la réfutation de la calomnie répandue de nouveau dans le public, et même faire réimprimer cette réfutation ? Je sais que tout cela a été écrit, l'an dernier ou peut-être en 1908, à l'Archevêché de Québec par un ami de l'Acadie. (1)

(1) *Mémoire sur les missions de la Nouvelle Ecosse, du Cap Breton et de l'Île du Prince Edouard de 1760 à 1820, d'après les archives de l'archevêché de Québec et de la Propagande à Rome.*

Réponse aux "Memoirs of Bishop Burke", par Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, rédigée par un comité de prêtres du diocèse de Québec. C. Darveau, imprimeur-éditeur, 82, rue de la Montagne, Québec, 1895.

NOTE.—Nous possédons, à la Revue quelques exemplaires de cette brochure, qui se vendent 50c la pièce ; par la poste 60 cents. Ouvrage devenu très rare.

L'IRLANDAIS PROPHETE

Si l'Irlandais est parvenu à tromper Rome durant cent cinquante ans au sujet de l'Acadie et que, par suite, nous ayons été et soyons encore complètement négligés, abandonnés du Père commun des fidèles, est-il étonnant que nous ayons été si longtemps méconnus, oubliés, abandonnés par nos frères du Canada-français ? Les mêmes causes ont nécessairement produit les mêmes effets.

Ce qui est incontestable et triste à constater, c'est que la calomnie, sortie de la bouche de presque tout l'épiscopat irlandais, la persécution atroce conduite par ce même épiscopat contre la partie la plus saine, la meilleure, la plus attachée à la foi catholique, de son troupeau, aient été faites au nom de Dieu lui-même ! Un jour, Mgr Thomas J. Connolly, mort en 1876, frappant du pied avec colère, disait qu'il ferait disparaître la langue française de son archidiocèse. Il a disparu—la langue qu'il condamnait à mort est plus vivante, plus vivace que jamais, *même dans son archidiocèse*.

De quel droit des hommes, fussent-ils évêques ou prêtres, se substituent-ils à Dieu qui, seul, fait et défait les nations et les langues ? Ils se croient et se disent Dieu... ou bien c'est une sacrilège moquerie. Abusant de la foi si vive de nos pères, de nos parents—car ce système se continue en plein XXI^{ème} siècle—, ils s'imposèrent non comme les ministres de Dieu, de la religion du Christ, mais comme étant eux-mêmes toute la religion. C'est ainsi qu'ils tinrent nos pères sous leurs pieds, employant l'argent qu'ils les forçaient à donner à faire instruire des Irlandais en Irlande pour les faire venir ensuite ici continuer leur œuvre. L'épiscopat des Provinces Maritimes ne pouvait réussir à édifier un seul séminaire. Il fallut longtemps à Halifax pour y arriver, et l'évêque de Chatham, après des tentatives malheureuses dont les frais retombaient toujours sur nos pauvres populations de pêcheurs, ne put ouvrir un simulacre de collège qu'en 1910. Ce sont toujours les nôtres qui payent ; car, au dire même des évêques du Nouveau-Brunswick, "les Irlandais ne sont guère généreux."

Mais Dieu voulait avoir pitié des débris du peuple jadis si heureux de l'Acadie, si filialement dévoué à la Ste-Vierge. Un événement allait se produire qui devait changer la face des choses. Si l'assimilateur avait pu faire croire à ses propres persécuteurs que la persécution déchaînée par ces persé-

cuteurs serait reprise par lui et conduite à bonne fin—c'est-à-dire à l'anglification de notre race—, la Vierge de Lourdes et de maints autres lieux de France allait agir à l'égard de l'Acadie, fille de France. La pierre, roulée au prix de tant de suprêmes efforts par l'Irlandais sur le sépulcre béant du peuple acadien, fut violemment descellée et culbutée, et, au chant devenu national de l'*Ave Maris Stella*, bannière de la Divine Mère de Dieu claquant au vent, un peuple acadien nouveau reprenait au soleil des nations la place qu'il avait droit d'y occuper.

Québec avait retenti des discours patriotiques des principaux Canadiens-français de l'époque, au mémorable Congrès de la St-Jean-Baptiste de 1880. La parole est donnée à des nouveaux venus, dont presque tous les membres présents semblaient ignorer jusqu'au nom. Invités par le Comité Exécutif de la grande Société canadienne-française, ces nouveaux venus parlent de leur peuple, frère aîné du peuple canadien-français. Ils sont écoutés d'abord avec une curiosité bienveillante ; l'enthousiasme ensuite gagne l'assemblée, le premier chaînon de la chaîne d'amitié devant unir nos peuples est forgé. Le premier Congrès du peuple d'Acadie est fixé à quelques mois après celui de Québec où, on peut le dire, Joseph avait été reconnu par ses frères. A cette première Convention sont invités les membres du Congrès de la St-Jean-Baptiste.

Le peuple acadien, malgré tous les tortionnaires, vivait, il surgissait, il s'affirmait !

Bientôt, il reconnaissait, encore dans ses solennelles assises, la Mère de Dieu comme sa Patronne ; fixait son Etoile dans le drapeau tricolore avec, au revers, l'image même de Marie, et décrétait solennellement que le chant national serait l'*Ave Maris Stella* ; le jour de la fête du peuple, la glorieuse Assomption de la Ste-Vierge, suivant, dans toutes ces actions, non seulement une réelle inspiration divine, mais les traditions de ceux qui furent nos ancêtres : les martyrs de 1755 !

Les différents gouvernements anglais de nos provinces, à la voix vengeresse des Haliburton, des Savary et autres, nous avaient successivement rendu nos droits civils. . . . Seuls, les représentants de l'Eglise catholique nous déniaient outrageusement nos droits religieux. Les Sœurs de Charité de Halifax furent fondées spécialement *pour faire perdre* la langue maternelle à nos jeunes filles acadiennes. Aujourd'hui encore, *il y est formellement interdit de parler français.*

Nos chefs vénérés s'adressèrent à nos Evêques. Les suppliques les plus touchantes leur furent adressées les suppliant d'intéresser Rome à notre triste sort.—C'était, il faut en convenir, s'adresser fort mal. On le leur fit bien voir. De certains de nos Evêques ils n'eurent même pas un vulgaire accusé-réception de leurs envois.

LES SOCIÉTÉS MIXTES

Pouvez-vous de ce qui précède, vous faire une juste idée des cruautés de l'assimilateur ?—Je n'ai pas tout dit cependant. Pour dire tout, il faudrait écrire des volumes. Cela se fera peut-être. Il faut dévoiler des faits inouïs afin que vous puissiez émettre une appréciation et surtout secouer les torpeurs dans notre Province. Parce que ce qu'ils ont fait ici, ils le feront chez vous si vous êtes sans vigueur.

L'Évangéline, durant sa carrière de vingt-deux ans, cita plus d'une fois des traits de ce genre. La lisait-on dans la Province de Québec ?—Non : elle n'était répandue que dans l'Acadie et aux Etats-Unis. On ne pouvait donc, en Québec, se faire une juste appréciation de nos maux.

Il fallait un coup violent pour réveiller nos frères endormis dans une fausse sécurité. Les Sociétés dites *mixtes* furent la mèche qui mit le feu aux poudres. *L'Évangéline* empêcha, tout d'abord, l'extension de la C. M. B. A. Ce que voyant, les Irlandais appelèrent à leur aide les "K. of C." Mais des Sociétés françaises avaient commencé leur œuvre bienfaisante chez nous. Les Acadiens des Etats-Unis avaient fondé la belle Société Mutuelle de l'Assomption avec cette caisse admirable dite des Ecoles. Les forestiers catholiques canadiens-français, les Artisans canadiens-français, d'autres encore commencèrent à ouvrir des succursales en Acadie. En 1909, au mois de juin, les Forestiers catholiques tinrent une Convention à Moncton.

De ce mois de juin 1909 date vraiment la connaissance de l'Acadie par nos frères. La lutte vigoureuse menée par *L'Évangéline* contre l'assimilateur, contre ses sociétés dangereuses au point de vue national, sociétés que l'assimilateur disait ouvertes à "tous les catholiques pratiquants" de n'importe quelle langue, fit ouvrir les yeux à nombre de prêtres et de laïques haut placés, canadiens-français. Il y eut, certes, des voix discordantes : à Moncton même, durant ce Congrès de Forestiers, on ne craignait pas de nous traiter presque

comme des révoltés, en pleine assemblée de la succursale La Tour de la Société Mutuelle de l'Assomption par un personnage distingué de la Société des Forestiers catholiques canadiens-français. Un ami des Acadiens le réfuta heureusement et victorieusement. Un numéro spécial de *L'Évangéline* fut tiré à part, pour la seule Province de Québec. Il contenait, en première page, un appel énergique à nos frères.

Je ne crois point déplacé, de donner ici quelques extraits de cet article ; il est tout aussi actuel aujourd'hui qu'alors :

“ Les Forestiers Catholiques ont laissé un excellent et durable souvenir de leur passage à Moncton. Ils se sont dits heureux d'avoir fait connaissance plus intime avec leurs frères d'Acadie. Ceux-ci, de leur côté, n'ont point caché leur satisfaction d'être mis en contact pendant près d'une semaine avec les représentants de la meilleure partie du peuple canadien-français.

“ Nos frères se sont montrés surpris de ce qu'ils ont vu et entendu. Leur voyage leur a été une révélation. De part et d'autre nous avons appris à nous mieux connaître. Et c'est un bien. On eût dit une réunion des membres d'une seule famille après une longue séparation...— N'est-ce pas bien cela ?—Les questions, par eux, ne tarissaient pas. N'avait-on pas dit, dans le temps, que nous n'existions plus ? .. Parle-t-on de nous dans la province sœur ?—Hélas ! à une exception près à Québec (*L'Action Sociale*) et une à Montréal (*La Patrie*), c'est à notre endroit, la conspiration du silence, la pire de toutes. C'est au point que la majeure partie des délégués venus ici ignoraient jusqu'à l'existence de la presse d'Acadie.

“ Nous pardonneront-ils si, usant d'une expérience durement acquise et d'ailleurs reconnue de tout esprit observateur, impartial, nous nous permettons à leur endroit quelques observations dictées par la pure amitié, par le vrai désir de leur être utile ? Nous avons accueilli avec reconnaissance les conseils qu'ils pensaient utile de nous donner, même relativement à notre manière d'agir dont ils n'ont senti ni l'absolue justesse, ni l'actuelle nécessité—parce qu'ils n'ont pas vécu notre vie, respiré notre atmosphère—.

“ Ils sont forts, ils sont puissants, nos bons amis Français des Forestiers Catholiques, en Québec. Ils s'exposent à un danger sans cesse grandissant en recevant dans leur sein l'élément *toujours* disposé à s'emparer de tout, à désunir tout, à détruire tout—quand ce tout est de race latine—.

Si l'état religieux de l'Acadie était connu et compris de nos frères de Québec qui l'ignorent totalement, les sociétés mixtes, en religion, devraient les mettre sur leurs gardes. Est-il juste, est-il raisonnable, est-il simplement concevable qu'un peuple, chez lui, dans un pays découvert, occupé, défriché, peuplé par les siens, ait à sa tête des dirigeants d'une race tout autre, d'une langue différente ? La question est nette, précise : ainsi comprise, la réponse n'est pas moins précise et nette. Et cet état religieux désolant de notre patrie vient précisément de la société mixte de langues (et non de foi) avec cette circonstance aggravante qui la fait odieuse : que l'opresseur a été accueilli en Acadie par pure charité.

“ En politique, comme nous constituons la majorité des catholiques de nos provinces, nous imposons notre volonté à l'élément venu de la Verte Erin, et cela, par nos bulletins de vote.

“ En religion, on a toujours dit à notre peuple : “ Au nom de Dieu, obéissez. Nous sommes les maîtres et entendons le rester. Vous n'êtes rien, nous sommes tout. Souffrez sans vous plaindre : si vous vous plaindriez, la malédiction de Dieu tomberait sur vous.

“ Car toujours où il se fourre, l'Irlandais VEUT prédominer !

“ C'est contre ce danger que nous osons prémunir nos bien-aimés frères les Forestiers Catholiques Français de Québec. Ils sont assez forts pour marcher d'eux-mêmes sans le secours de qui que ce soit. A plus forte raison doivent-ils soigneusement fermer leurs portes à ceux qui, tôt ou tard, ou les absorberont ou les détruiront.

“ En doutent-ils ?

“ Depuis la création du premier évêché dans les Provinces Maritimes, la persécution des âmes n'a point cessé.

“ Nous avons parlé d'une somme de \$50,000 venue de France, *exclusivement* pour les Acadiens, pour la langue française, pour la formation d'un clergé acadien : durant cinquante ans, il était envoyé de France \$1,000 chaque année. Nous avons demandé raison de cet argent, qui a été employé uniquement à *faire des prêtres irlandais*. Nous n'avons pas obtenu de réponse.

“ Nous avons rappelé la création, avec autorisation épiscopale, d'un Collège à Saint-Louis de Kent, par Mgr Richard,

aidé d'un prêtre excellent, dévoué, instruit, de Paris, où il réside encore actuellement, M. l'abbé Biron ; puis, sur la simple dénonciation d'un jeune homme irlandais renvoyé, pour cause, de ce collègue, la fermeture brutale de l'établissement où M. Biron avait mis \$4,000 de sa propre fortune et sans qu'il en reçût la moindre compensation. Aujourd'hui, ce collègue tombe en ruines.

“ C'est le frère du jeune homme qui accusa, auprès de l'évêque de Chatham, Mgr Richard *d'enseigner trop de français* (!) en son collègue c'est le frère de ce jeune homme qui est à Rome aujourd'hui, délégué de l'épiscopat des provinces maritimes, pour le représenter auprès du St-Siège.

‘ Non, nos frères de la Province de Québec ne connaissent rien de l'histoire de notre persécution mille fois plus cruelle aujourd'hui qu'en 1755 !

“ Dans le but de contribuer d'une manière plus efficace à l'avancement intellectuel du peuple, il fut résolu de fonder L'ÉVANGÉLINE : c'est-à-dire un journal acadien, dirigé par un Acadien. Nous ne parlerons pas de la façon dont Mgr O'Brien, archevêque de Halifax, accueillit la nouvelle de la création de cet organe national, en Acadie, beaucoup s'en souviennent.

“ Lors de la consécration épiscopale des deux évêques actuels du Nouveau-Brunswick, L'ÉVANGÉLINE publia un article contre le vol de l'argent envoyé de France pour nos Acadiens. Il fut décidé de détruire L'ÉVANGÉLINE. Un prêtre irlandais se chargea de cette besogne. On établit un journal de langue française à la porte même de L'ÉVANGÉLINE et, sous de fallacieux prétextes, on parvint à faire entrer comme actionnaires et parmi les directeurs quelques Acadiens peu au courant des choses. On donna à ce journal le beau nom de *L'Acadie*.—Ce fut ce journal qui tomba piteusement moins de deux ans après son apparition, entraînant dans sa faillite les nombreux Acadiens prête-noms—mais non son promoteur, qui sut s'en tirer on ne sait comment... peut-être ne le sait-on que trop dans certains quartiers !... mais cessons de nous en occuper.

“ Un an après cette retentissante faillite, L'ÉVANGÉLINE fut transportée à Moncton, centre industriel et commercial

de l'Acadie et centre français le plus populeux des Provinces Maritimes. Ce fut un coup de foudre pour l'assimilateur !.

“ La persécution n'est éteinte nulle part en Acadie. De-ci, de-là, elle peut sembler assoupie... hélas ! c'est toujours ce calme effrayant précédant les tempêtes !

“ Cette année même, 1909, croyant atteindre le journal (L'EVANGÉLINE) et le détruire, M. le curé de la paroisse frappa la société essentiellement catholique et acadienne de l'Assomption mutuelle. L'espace nous fait défaut pour reproduire la résolution écrite par M. le curé, imposée par lui à la succursale de notre ville, résolution comportant la condamnation du journal français catholique. Cette résolution n'était-elle pas votée *unanimentement* ? M. le curé refusait, non seulement de permettre la Communion Pascale en corps, mais de reconnaître la mutuelle de l'Assomption comme société catholique. Il y a deux mois passés, la résolution a été rejetée à l'unanimité parce que la société n'a rien à voir au journal et s'exposait même, d'après les termes de la résolution, à une action en dommages-intérêts.—Les choses en sont-là.

“ Tout ce qui a été tenté en Acadie par les Acadiens en faveur du peuple a été combattu par l'épiscopat et par le clergé irlandais.

“ A nos chefs vénérés, l'orgueil de l'Acadie, la gloire de la magistrature de nos provinces, les parangons du patriotisme, leur adressant les requêtes les plus respectueuses et les plus touchantes, l'an dernier encore après le Congrès de Saint-Basile, NN. SS. les Evêques n'ont même pas répondu par un simple accusé-réception !

“ La presse acadienne est unanime dans la défense de nos droits. Nous entendons la presse acadienne d'Acadie. Nous donnons ci-après un article publiée par *L'Impartial* de Tignish, fondé par un patriote de bon aloi, dirigé aujourd'hui par son fils. Ce journal, dans l'Île Saint-Jean, est le ferme soutien de la partie de notre famille peuplant l'Île, le ferme défenseur de nos droits là-bas. Voici ce qu'il disait quand il apprit ce qui se passait à Moncton :

ENCORE DES PERSÉCUTIONS

“Que penser des actions de ceux qui veulent causer des misères à *L'Évangéline*, dans la ville de Moncton, ville où les deux tiers de la population catholique sont de langue française, parce que ce vaillant journal a le courage de défendre les droits de nos nationaux ?

“*L'Évangéline* du 22 avril dit que c'est 1755 qui recommence, mais nous disons au brave confrère que la fin ne sera pas, pour les Acadiens, comme l'an 1755. Nous sommes chez nous et ceux qui veulent nous causer des misères, nous persécuter et nous ôter tout prestige devant les autorités ecclésiastiques et civiles, auront à se dire, avant la terminaison de la lutte, que les Acadiens d'aujourd'hui sont capables de prendre soin d'eux-mêmes et de leurs intérêts.

Nous voulons la paix : mais si c'est la guerre que nos ennemis désirent, nous sommes prêts.”

“Nos confrères de la Province de Québec peuvent maintenant comprendre le danger des Sociétés mixtes. Ne se rappellent-ils pas, d'ailleurs, l'agitation faite par les Irlandais l'an dernier encore (pour ne citer que ce fait récent entre mille autres dont ils ont failli être les victimes), dans un de leurs comtés entièrement français, dont le député à la Chambre des Communes venait de mourir ? Ce député, qui savait à peine parler anglais, portait un nom irlandais : c'est pourquoi les quelques Irlandais de ce comté prétendaient avoir le droit (!!) de faire passer un des leurs !

“Et maintenant, apprenez.”

NOS SOUFFRANCES

Le 14 mai 1908, *L'Évangéline* publiait, dans de pénibles circonstances, un article de fond dont je reproduis la partie ci-après :

“La mesure était comble. A toutes les iniquités s'en ajouta une qui ne fit pas l'effet de la goutte d'eau dans le vase trop plein, mais l'effet brusque et violent d'une lourde pierre jetée dans ce vase. Le liquide—ici, c'est le sang, c'est

la vie, c'est l'honneur de notre peuple—, le liquide jaillit de toutes parts. Ces traces ineffaçables de notre sang ont marqué les fronts de nos lâches et persévérants bourreaux. L'heure du réveil, le temps de la justice, l'instant de la reddition des comptes est arrivé. Mais il nous reste le devoir pressant d'éclairer notre peuple, de lui montrer, pas à pas, la marche funeste de l'ennemi.

“ Il est, notre peuple, dans sa bonté native, resté dans une profonde ignorance de la conduite des races qui nous entourent : le cœur simple, l'âme bonne ne croient point aisément à la duplicité, à la méchanceté froide et calculée, à la canaillerie. Mais je vous le demande : dans une question où il s'agit de la vie ou de la mort du peuple, quel est l'homme ayant dans les veines un peu de sang patriotique qui supporterait un dernier attentat contre le peuple, attentat dont le résultat, s'il eût été atteint, était la mort définitive de ce peuple tant persécuté ? Seule, l'histoire de ce que souffrent, par les mêmes causes, nos frères des Etats-Unis, peut donner une pâle idée de ce que nous, Acadiens, nous souffrons. Parce que nous sommes chez nous, tandis que nos frères des Etats-Unis sont là au même titre que leurs persécuteurs. Ce point est capital.

“ Depuis le crime de lèse-humanité commis contre nos aïeux ; grâce, non point à ce que nos pères aient changé, ou qu'ils aient prêté quelque serment autre que celui auquel nos martyrs restèrent si fidèles, la vérité ne souffrant point de ces affirmations qui seraient un outrage gratuit lancé à la face de ces derniers d'une manière injuste et contraire aux preuves les plus évidentes, mais grâce à un esprit plus large et à des idées plus saines du droit naturel chez nos vainqueurs, nous sommes devenus un peuple libre protégé par le drapeau britannique que nous respectons et vénérons. Si la persécution qui nous accable eût été le fait de nos antiques oppresseurs, nous eussions dû l'accepter, la mort dans l'âme ou nous en aller à la recherche d'un ciel plus propice. Non point qu'ils eussent le *droit* de nous torturer, mais ils en avaient la *puissance*.

“ Mais que sur ce sol de nos ancêtres, sol déclaré désormais sol de liberté par nos vainqueurs, une race étrangère, en révolte toujours ouverte contre ces vainqueurs, veuille nou

opprimer non plus dans nos corps, mais dans nos âmes, dans l'âme de nos enfants, se servant pour cette oppression infâme de la religion toute d'amour de l'Amour de Dieu fait homme, voilà ce qui ne se peut. Si cela s'est fait jusqu'ici, voilà ce qui ne se fera plus. Et c'est pour que cela ne se reproduise pas que nous devons dévoiler la marche ténébreuse de nos ennemis, étaler au grand soleil de Dieu les hontes de leurs machinations,

“ Notre peuple doit savoir : il saura. La vérité doit, enfin, parvenir là où depuis cinquante ans, depuis que l'auguste et puissante ETOILE de l'Acadie a culbuté la pierre de notre tombeau, on nous a noircis, on nous a calomniés à plaisir, empêchant toutes nos plaintes, nos aspirations, et jusqu'à nos preuves d'amour et de fidélité d'arriver. Et ceci n'est pas ce qu'il y a de moins criminel.

“ Que nos oppresseurs veuillent donc bien se donner la peine, un instant, de lire l'histoire ancienne. Qu'ils prennent donc la peine de relire et de méditer leur propre histoire. Les leçons qui découlent de ces lectures, qu'ils les appliquent au peuple que, dirait-on, il ont juré d'anéantir. Qu'ils se mettent à notre place : ils reconnaîtront que nous sommes en droit de nous dresser contre eux, de les arrêter dans leur œuvre barbare, doublement barbare parce qu'elle joint à l'hypocrisie le sacrilège. Et ce n'est pas trop tôt que nous mettions ces infamies au jour.

“ Le peuple acadien s'est acquis le renom enviable de peuple franc et honnête. Esclave de la parole donnée, il supporte tout plutôt que de la violer. Pratiquant les lois de l'hospitalité avec candeur, désintéressement, amabilité, il ferme les yeux sur l'ingratitude dont on le paye, préférant ignorer et ce sentiment et l'être abject chez qui il se développe. On serait en droit, cependant, semble-t-il, d'exiger de ceux qui vivent parmi nous et mangent notre pain qu'ils soient au moins convenables à notre égard, qu'ils ne nous mordent point en traîtres ?—Hélas, cette convenance, jusqu'ici, ne s'est point rencontrée.

“ En général, les Acadiens ne connaissent point la tactique de l'ennemi qui a juré notre perte. Nous dévoilerons cette tactique, notre devoir est de montrer la marche des persécuteurs depuis le commencement jusqu'aujourd'hui. Nous

leur montrerons le précipice sur lequel nous marchons. Nous ferons voir les tombes qu'ils ont creusées, les impudents ! croyant y enfouir le dernier Acadien—sans songer qu'elles pouvaient tout aussi bien les recouvrir— !

‘ Nous devons reprendre les origines de notre peuple, faire voir ses souffrances durant les guerres d'Europe, montrer son inflexible loyauté alors qu'il était le hochet que se disputaient les deux plus grandes nations du monde. Nous montrerons aussi que le peuple acadien s'est depuis lors et jusqu'aujourd'hui attiré l'admiration du monde où son histoire a été connue.

“ Après la dispersion, nos vainqueurs parurent hésiter sur le sort qu'ils feraient subir à ce qui était resté d'Acadiens au pays, à ceux qui, à travers mille dangers, y revenaient presque chaque jour. Ils s'arrêtèrent à la pensée de les perdre en leur faisant perdre leur langue, en les assimilant. Cette idée dura juste le temps nécessaire pour asseoir la suprématie, la puissance de gens de leur langue mais d'autre religion. On savait, en effet, que tout essai contre la foi de l'Acadien se brisait comme sur le roc. Mais lui faire perdre sa langue en employant à cette infernale besogne des gens de leur religion, c'était pour le moins ingénieux. Ce fut cependant aussi un essai en pure perte.

“ Hâtons-nous de reconnaître que ce dont nous parlons n'eut lieu qu'à l'époque de transition aisée à délimiter par la prise de Québec en 1759, la création peu après (1817) de la province ecclésiastique de Halifax et de l'évêché en 1818.

“ Et dès lors, tout s'enchaîna pour amener la perte de la nationalité acadienne—si Marie n'eût été là— ! ”

Je regrette, croyez-le, qu'une plume plus autorisée que la mienne n'ait point pris ma place, assumé la responsabilité d'écrire ces faits. Mais soyez persuadé qu'en attendant un dévouement quelconque de la part d'un de mes compatriotes, je suis tout prêt à continuer un travail que je considère comme utile à nos frères de la Province de Québec ou de la Nouvelle-Angleterre, parfois comme vengeur de mes compatriotes toujours sacrifiés par les représentants de la religion du Christ. Et si vous voulez bien continuer à m'ouvrir les colonnes de votre vaillante REVUE, je vous dirai, M. le Directeur : Au revoir !

Valentin A. Landry

L'invasion des barbares!

Je ne sais pas si ce titre correspond au but de mon article. Il y est bien question d'une invasion, mais après réflexion je me suis demandé si je n'allais pas rapetisser la barbarie elle-même en lui associant les destructeurs de l'œuvre canadienne-française. Vous en jugerez vous-même.

Certains prétendent que j'en veux aux Irlandais. Ils se trompent. Ce que je veux montrer, en attendant que le gros bon sens le détruise, c'est l'*irlandaisisme*, ce qui n'est pas du tout la même chose. Mais allez donc faire comprendre ça à ceux que l'intérêt rive à toutes les injustices, à toutes les faiblesses qui paient !

Mais ce qui me laisse parfaitement froid c'est que de petits journalistes qui sont par vocation en rupture avec la grammaire et le dictionnaire se donnent la peine de rechercher dans mes lettres si j'ai mis une virgule la queue en l'air ou si j'ai privé un mot d'une lettre essentielle. Que ces messieurs commencent par balayer le devant de leur porte.

Du reste, je n'ai pas de temps à perdre à ergoter sur les fautes que les typographes sèment dans mes articles à côté de celles que je puis commettre moi-même. On me pardonnera ces peccadilles pour la valeur des faits que je dévoile. Quant aux faits, vous pouvez m'en croire, personne n'y mordra.

Je vous en apporte d'autres, M. le directeur, et sur un sujet qui vous intéresse : l'Université d'Ottawa. Vous avez parlé le premier, si j'ai bonne mémoire, de la création d'une université catholique irlandaise à Toronto. Vous avez eu bon nez. Mais comment cela se fera-t-il ? Lisez d'abord ces renseignements que je prends tout chauds dans mes notes :

Le Père Murphy, recteur de l'Université d'Ottawa, a dit, il y a au delà d'un an, non seulement le nom du futur archevêque d'Ottawa, mais aussi les suites de cette nomination. D'après lui, l'Université d'Ottawa serait transportée par les Oblats qui ont à leur tête Mgr Dontenwill, vers un centre plus à la portée des catholiques de langue anglaise, ou si vous voulez, moins français. Ce centre serait Toronto, paraît-il.

Ce serait même pour préparer ce changement que l'Université aurait été tenue dans le marasme depuis tout près de 7 ans.

Que signifierait chez les Irlandais ce changement de tactique ? En 1904-1906, ils déclaraient dans le *Searchlight* et ailleurs qu'on ne pouvait trouver mieux qu'Ottawa comme centre d'éducation catholique anglais. Aujourd'hui, c'est Toronto.

Pourquoi, en fait, cherchent-ils à masser leurs forces à Ottawa ? Pourquoi réclament-ils et possèdent-ils toutes les premières places dans une institution qu'ils doivent bientôt quitter ?

Voici, je crois, l'explication de l'énigme. Ils jouent double jeu et se ménagent deux cordes à leur arc. S'ils ne peuvent réussir à angliciser Ottawa, ils joueront aux Canadiens-Français un tour de leur façon. Sous prétexte qu'Ottawa n'use pas de ses droits et ne remplit pas le devoir qu'elle a de créer des facultés de médecine, de droit, etc., ils demanderont de transférer sa charte apostolique et civile à Toronto. Là, ils le savent bien, ils ne peuvent pas plus qu'à Kingston et à Ottawa, établir une véritable Université, telle qu'ils la réclament des Canadiens-Français. Ils créeront peut-être un petit collège à St-Michel, le transformeront en Université pendant un an, puis, comme pour Trinity University, ils cèderont leurs droits à la grande université de Toronto et redeviendront petit collège affilié comme maintenant. Le tour serait joué. Les Canadiens-Français pourraient établir des collèges à mesure que le besoin s'en ferait sentir, mais jamais ils ne pourraient conférer de baccalauréat ni surtout atteindre à une éducation supérieure à moins de sortir de leur province.

Le but de toute cette machination est moins d'établir une université catholique anglaise que de priver les Canadiens-Français de l'unique université bilingue qu'ils possèdent dans Ontario.

Après ce coup, s'il réussit, les Canadiens-Français pourraient se débattre aussi longtemps qu'ils voudraient : jamais Toronto ne leur accorderait un programme bilingue, encore moins un programme français.

Ce transport de la charte d'Ottawa à Toronto paraît bien difficile au point de vue légal ; et je ne dis pas que les Irlandais parviendront à l'obtenir ; mais soyez certain qu'ils le tenteront et jusqu'ici leurs tentatives les plus extraordinaires et les plus cyniquement audacieuses ont été couronnées de succès. Le diocèse d'Ottawa possédait bien, lui aussi, des chartes signées de Pie IX, de Léon XIII et des différents Délégués, établissant

le siège d'Ottawa comme le diocèse, la province ecclésiastique Canadienne-Française dans l'Ontario. Que sont devenues toutes ces garanties ? Attendons-nous aux mêmes coups d'audace pour l'Université. Un bon jour certains cardinaux, diront à Mgr Dontenwill qu'il devrait céder la charte apostolique de l'Université au collège St-Michel de Toronto.—Mais, éminence, il faudrait aussi céder la charte civile ; car, le bref apostolique l'établit université catholique "selon les fins de la charte civile"—Eh ! bien, vous la céderez aussi. Et Mgr Dontenwill ne demandera pas mieux que d'accéder à un désir irlandais aussi fortement appuyé.

C'est maintenant que nous pouvons comprendre tout ce qu'il y avait d'imprudent à abandonner comme on l'a fait, la bergerie à la garde des loups. Car les loups sont dans la bergerie. Vous allez le voir tantôt.

Après tout, on ne dénonce pas le mal pendant des mois, on ne l'analyse pas sur toutes ses faces, sans en découvrir la cause. Et nous avons beau crier contre les Irlandais il faut bien conclure que s'ils ont été aussi heureux dans leurs entreprises contre nous, s'ils sont devenus à notre endroit d'une audace voisine du cynisme, c'est qu'ils nous trouvent toujours les bras croisés, c'est qu'ils ont découvert, et vite, que nous sommes de grands parleurs et de petits faiseurs ! Aussi cette prétendue supériorité qu'ils s'arrogent sur nous, et que trop des nôtres sont bien près de leur reconnaître, est, en somme, faite de notre faiblesse, ou de notre naïveté, ou de quelque chose encore pire. Quelqu'un a dit que la supériorité des Anglo-Saxons était surtout faite de la bêtise des Français. Celui-là voyait clair et j'aime beaucoup cette courte réponse au livre fameux de Demolins (1)

Du reste, cette question a déjà été réglée à coups de bâtons sur les Plaines d'Abraham par les Canadiens et les Irlandais du Foulon, puis plus tard entre les habitants de Soissons et de Hareng-Salé. Vous vous rappelez mon histoire ? Tout ce qu'il a fallu pour régler cette question d'économie sociale, c'a été le réveil d'une poignée de Baptiste Renouf !

Elle se règlera de même à Ottawa quand les Baptiste Renouf de ce pays-là comprendront que la mesure est pleine et qu'ils doivent se faire respecter. Ils ont le droit, ils ont

(1) A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, Paris, 1897.

l'intelligence, ils ont le nombre et ils se plaignent d'être maltraités ! Bien plus, ils prennent des airs coupables en se défendant contre la meute qui claboude d'autant plus fort qu'elle se croit plus près d'atteindre son but ! Allons donc ! Mais si vous être fatigués d'être tondus cessez de tendre le dos ! Même, s'il le faut, mettez les chiens après les bergers qui dorment ou vous vendent ! C'est dût, ce que je viens de dire là ; ce l'est encore moins que de voir le troupeau menacé de destruction et livré sans défense.

Cette histoire du transfert de l'Université d'Ottawa à Toronto, n'est guère plus gaie. Pour une raide, c'en est une ! Et j'avoue que j'ai beaucoup réfléchi avant de vous l'écrire. J'hésiterais encore si, dans un voyage que, sur votre recommandation, j'ai fait à Ottawa, je n'avais, en même temps que je recueillais les renseignements donnés plus haut, mis la main sur d'autres beaucoup plus graves, beaucoup plus terribles, montrant la situation actuelle de l'élément français dans l'Université. Ces renseignements montrent même davantage ; ils montrent que si ce déménagement se faisait demain, il n'y aurait à Ottawa qu'une institution anglaise de moins.

Je vous entends protester. Ne vous pressez pas ! Vous avez lu le "Searchlight" et vous avez vu qu'il mentait sur le but de l'Université. Il mentait aussi, et bien davantage, sur le caractère actuel de l'Université qu'il représentait comme une maison à peu près exclusivement française. Mais ceci est moins connu. Si les Irlandais de l'Université réclamaient à si grands cris qu'on la purge de ses professeurs canadiens-français, c'est que ces derniers étaient déjà rendus sur le seuil, c'est qu'on voulaient profiter du passage à Ottawa de Mgr Sbarette et d'un recteur comme le Père Murphy pour compléter la spoliation du champ de Naboth. C'est le temps de crier : Baptiste on te vole !

Je sais bien que cet état de choses est dû à une faiblesse trop confiante plutôt qu'à une conviction profonde de la part des chefs. Il n'y a qu'un amour héroïque de la paix qui puisse consentir à la consommation de tant d'injustices. Mais si la faiblesse pouvait être une excuse, l'Eglise ne chanterait pas depuis des siècles dans son credo : *A souffert sous Ponce Pilate*. Elle blâmerait les Juifs et non la faiblesse de celui qui les a laissé faire.

La situation est telle que les gardiens eux-mêmes de l'Uni-

versité voudraient réagir—et ils le veulent, certes!—qu'ils ne le peuvent plus que difficilement sans l'appui d'une opinion publique réveillée qui sache au besoin parler fort et franc. Un voile épais couvrait déjà toutes les machinations de l'ennemi. Déchirons-le et d'un seul coup!

Le personnel de l'Université, professeurs et élèves, comprend 644 personnes, dont 416 Canadiens-Français, 379 élèves Canadiens-Français sur 588, et 37 professeurs Canadiens-Français, contre 19 anglais, dont 2 laïques protestants. Sur les recettes du Collège, les Canadiens-Français donnent à peu près les trois quarts!

Dans ces conditions, même si on laisse de côté le but déclaré et reconnu de ses fondateurs pour ne plus songer qu'à l'intérêt immédiat de ceux qui le fréquentent, ce collège devrait être pour le moins strictement et loyalement bilingue. Actuellement, il est tout à part cela.

Mais qu'est-ce que MM. O'Boyle, Fallon, Murphy & Cie avaient donc à crier? Et ce n'est pas tout.

Vous allez croire que c'est dans la direction générale de l'Université que les Canadiens-Français se reprennent. Voyez plutôt.

Le recteur, le Révérend P. Murphy, qui a fait quelques compliments aux Canadiens-Français dans de petits discours endormeurs, a voté contre les écoles bilingues dans le Conseil de l'Instruction publique d'Ontario, dont il est le membre.

Le préfet des études, le Père Fallon, digne frère de l'autre, et comme lui grand amateur de football, a signé la lettre ajoutée au "Searchlight", demandant l'anglicisation de l'Université.

Le maître de discipline, le Père Stanton, ne connaît pas un mot de français. Et ainsi de suite.

On dira que ce n'est pas beaucoup; c'est assez pour constituer un bureau de direction qui, avec les Français (de France) sont capables de passer toutes les mesures anglicisantes que l'on voudra.

On avait préparé à Mgr Dontenwill une réception tout à fait anglaise. Les élèves canadiens-français se sont révoltés et il y a eu du français d'ajouté sur le programme. Le congrès de la jeunesse catholique à Ottawa, en juin dernier, a lui-même fourni des incidents fort amusants. Depuis lors la petite sournoiserie irlandaise a fait fonctionner la guillotine, des Pères canadiens-français sont partis, un frère a quitté la

congrégation pour prendre de l'emploi dans un des grands journaux de Montréal.

Je ne finirais plus si je voulais rapporter toutes les vexations mesquines, les persécutions à coup d'épingle auxquelles sont en butte professeurs et élèves canadiens-français. J'en cite deux :

L'abonnement à la "Review" anglaise de l'Université, qui ne se fait pas prier pour insulter les nôtres, est imposé à tous les élèves canadiens-français. Cette publication est une charge pour l'Université et on la maintient.

L'"Étincelle", splendide publication française des élèves, payait ses dépenses. On l'étrangle sans pitié.

En voilà assez pour aujourd'hui. Je raconterai le reste plus tard si on m'en fournit l'occasion. Cela suffit, du reste, pour montrer que je n'ai pas parlé à la légère. On dit que cela va changer. Ce sera une résurrection, alors, et elle n'arrivera pas trop tôt.

Dans tous les cas, nous livrons ces faits au Conseil Provincial des Oblats qui peut appliquer un remède à la situation, s'il le veut. Ce Conseil se compose comme suit : R. P. Dozois, provincial, et les RR. PP. Gauvreau, Tourangeau, Murphy, Jodoin et Légault. (1) Qu'ils fassent une petite enquête—elle sera plus facile pour eux qu'elle ne l'a été pour moi—et ils verront que tout ce que je viens de dire est vrai ; ils trouveront peut-être pourquoi tant de curés du diocèse d'Ottawa dirigent leurs élèves vers les collèges de la Province de Québec. Je ne parle pas des souffrances inutiles qu'ils épargneront aux braves religieux, leurs compatriotes, qui se voient les instruments d'une œuvre de destruction habilement dirigée contre leur nationalité.

Ils ont, certes, beaucoup de terrain perdu à regagner, mais la tâche n'est pas au-dessus de leurs moyens, pas plus qu'elle n'est au-dessus de leur patriotisme. Les derniers événements en ouvrant les yeux à bien du monde ont préparé une opinion canadienne-française solide en faveur des revendications nationales et pour l'abandon de cette politique funeste d'atermoiements et de compromis qui est en train de gaspiller le vaste patrimoine de libertés politiques et religieuses chèrement acquis par les ancêtres.

(1) Voir " *Le Canada Ecclésiastique*." A propos, avez-vous recherché combien de Chevaliers de Colomb militants sont mêlés à tous ces événements. Cherchez, ça vous amusera ! M. R.

L'Université est une institution bilingue d'après le but même de sa constitution. Qu'elle soit bilingue dans toute l'acception du terme. Et si elle doit pencher d'un côté, que ce ne soit pas du côté de ceux qui la délaissent et veulent sa mort pour se partager ses dépouilles, mais du côté de ceux qui la soutiennent.

Je sais bien qu'après la mort de Mgr Guigues, le personnel de l'Université, alors exclusivement composé de Français (de France) ou à peu près, adopta l'anglais comme langue officielle. On peut voir par là qu'il est beaucoup plus difficile de revenir sur ses pas en pareille matière que de prendre les initiatives compromettantes.

D'autre part, c'est quelque chose de tragiquement douloureux pour les Canadiens-Français que de trouver au fond de leurs déboires comme race, l'indiscrétion obséquieuse de certains frères de la vieille mère-patrie toujours prêts à trahir nos intérêts nationaux pour favoriser les ambitions assimilatrices de nos voisins. Et ce préjugé n'a pas existé seulement à Ottawa. Vous l'avez rencontré, M. le Directeur, chez les Dominicains français quand ils étaient à Lewiston et à Fall River, vous l'avez vu mis en œuvre dans le diocèse de Hartford, Conn., par les Pères de la Salette. Pourquoi cela? Ingratitude profonde et profond mystère!

Voilà un sujet d'article si le cœur vous en dit. Mais quelle situation! Et dire que les plus coupables là-dedans c'est nous, c'est surtout nous! Et voilà tout le paiement que nous recevons de gens que nous portons sur notre dos depuis que nous les avons arrachés au typhus de 1847. Mais non, je m'arrête ici, parce que je sens que je vais recommencer. Tenez, il faut que je vous raconte une petite anecdote; c'est ma manière, à moi, de finir.

Un brave homme vivait il y a quelques années dans une paroisse de la rive sud du Saint-Laurent. Il s'appelait Baptiste Dubonpain et sa complaisance pour les autres était si grande qu'il était grugé sans répit par ses voisins peu scrupuleux. Dubonpain n'avait pas le cœur de rencontrer un piéton sur la route sans le faire monter dans sa voiture. On le savait si bien dans son voisinage que pour ménager leurs chevaux, ses voisins, surtout le dimanche, s'échelonnaient délibérément sur la route de l'église sûrs que le bon Samaritain les prendrait au passage. Si bien que certains dimanches on voyait arriver Dubonpain avec une voiture tellement remplie

d'étrangers que lui-même était obligé de marcher à côté de son attelage. Ah ! si son cheval avait pu parler ! Il se contentait de dépérir et de montrer à travers poil la pointe de ses os.

Un jour de printemps que les voisins avaient été plus nombreux alors que la neige était plus rare sous la lisse des traîneaux, Dubonpain faillit rester en route avec sa charge de parasites. Son cheval arriva en face de l'église couvert d'écume, les oreilles tombantes et tremblant de tous ses membres. Il était, comme on dit, sur les dents.

Dubonpain en le voyant en si piteux état, se prit à réfléchir, Et il eut pitié de sa bête, et il lui tapa amicalement sur son encolure ruisselante avec l'air d'un homme qui a pris une grave résolution. Après la messe Dubonpain retourna chez lui, mais il était seul dans sa voiture.

Le soir, vers sept heures, Dubonpain, en faisant son train, constata avec surprise que son cheval renaclait bruyamment et faisait un potin de tous les diables, une bête si douce d'habitude. Il crut que c'était la hâte d'avoir sa portion et n'y prit pas plus garde que ça. Il continua donc à soigner ses bestiaux.

Le tour du cheval était arrivé et Dubonpain lui apportait une bonne brassée de foin, quand, en passant en arrière de lui, il reçut une vigoureuse ruade accompagnée d'une retentissante pétarade. Sans perdre de temps, le pauvre homme alla piquer une tête sur le tas d'ordures ramassées de l'allée dans le cours de la semaine. Dubonpain était un veinard, sa brassée de foin avait amorti le coup de pied du cheval et il tomba comme dans du beurre fondu. Toutefois le coup avait été si rude qu'il eut mainte difficulté à se mettre sur son séant. Loin de se calmer la bête redoublait de violence et lançait de ses tendons d'Achille de terribles moulinets peu engageants, ma foi, pour notre nouveau Job. En sa posture biblique, il se mit à songer comme l'autre et à se demander le pourquoi de cette agression. Son cheval lui en aurait dit long s'il avait eu seulement les capacités de l'âne de Buridan....

Du choc des idées jaillit la lumière et le voile de la bêtise tomba des yeux du bonhomme Dubonpain. Il vit son cheval, jeune encore et presque réduit à l'état de rosse, parce que lui, son maître, son guide, l'avait esquinqué en le faisant traîner un tas de gens dont il était la risée. Avait-il été

assez bonasse, hein ! C'était à se demander si ce n'était pas lui qui devrait manger le foin. Il put enfin se relever et s'approcher de sa bête : "Allons, mon vieux, je te promets que ça va changer. Il est temps que tu cesses de traîner les "gens du troisième rang", si je ne veux pas être obligé de te traîner à mon tour". Ce petit discours d'endormeur n'eut pas l'heur de satisfaire l'animal. Evidemment il lui fallait autre chose que les promesses de Dubonpain et il le fit comprendre en montrant une gueule menaçante.

A ce moment la porte de l'écurie s'ouvrit et Fouinard, celui des passagers habituels qui sortait toujours avant le dernier évangile pour être sûr d'avoir une place dans la voiture, au retour, s'avança vers Dubonpain un sourire complimenteur sur les lèvres.

—Bonsoir, M'sieu Dubonpain. Mais regardez donc comme votre cheval est fringant ! Pour du joul, ça c'est du joul. Ya pas de doute, c'est un vrai pur sang.

—Ah ! tu trouves....

—Pour sûr.... Vous devriez bien atteler pour aller au village. On donne une soirée à la maison.... et on n'a plus d'huile de charbon. V'la le bidon.

C'était trop fort. La mesure déborda et Dubonpain culbuta bidon et Fouinard et pelleta le tout sur le tas de fumier à la porte de l'écurie. Et pendant que déjà il regrettait d'avoir été un peu rude, un hennissement joyeux le rappela à la réalité.

Nos amis d'Ottawa feraient bien de songer à l'enseignement que donne cette historiette, assez banale en apparence, mais qui est d'une profonde philosophie. Celui qui me l'a contée ne manque jamais d'ajouter : "Ceci veut dire que dans le monde on doit être complaisant mais que si l'on a affaire à des accapareurs—il employait un autre mot— il faut avoir le courage de leur dire : Chacun sa voiture, et au besoin savoir les débarquer".

Michel Renouf.

CHOSSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant dû.—L'ADMINISTRATION.

La première cause de Bernard Noix

Bernard Noix, d'un air dégagé, passa devant le gardien tout bruisant de clefs et pénétra dans la cellule.

Il était très ému. C'était sa première cause.

Il avait été désigné pour défendre Carabousse, vieux trimardeur parisien destiné à la prochaine audience pour avoir déménagé, sans qu'on l'en ait prié, toute une botte de fleurs, aux Halles.

On fait connaissance. B. Noix, qui est un jeune homme de volonté a repris son aplomb. Tel les grands rhéteurs, il entrevoit déjà sa plaidoirie.

Le fait était indéniable, on ne pouvait plaider que les circonstances atténuantes. Selon la règle, B. Noix les cherche dans l'atavisme de son client. Il aide Carabousse dans ses souvenirs, faisant lui-même demandes et réponses.

—Votre père ? un honnête ouvrier, n'est-ce pas ? oui. .c'est cela. . abandonné avec un enfant—c'était vous—sur les bras, par son épouse, une pas grand'chose dont le charme pervers avait séduit le brave homme.

C'est parfait. Oh ! nous avons de quoi faire quelque chose de très bien, déclare B. Noix d'un air entendu.

On se sépare enchanté de s'être connu.

A l'audience B. Noix confine au sublime. Il montre Carabousse abandonné dans la vie, en train de perdre par fragments, dans les ruisseaux de la capitale les quelques bons instincts qu'il pouvait posséder, puis, dans une péroraison fulgurante, il prouve, claire comme eau de Seine, que Carabousse, victime de l'état social actuel, serait, dans une société un tantinet meilleure, à la place de ses juges et *vice versa*.

Sa plaidoirie fut vraiment impressionnante. Le résultat n'était pas douteux : Carabousse eut le maximum.

B. Noix n'en revenait pas. " Bah ! lui dit Carabousse, vous frappez pas allez, vous pouvez être utile, c'est moi qui vous le dis, et je m'y connais. Vous " bilez pas " ; d'ailleurs, voici les fortes chaleurs qui vont rappliquer et moi, mon Dieu, j'aurai le plaisir d'aller faire un petit tour à la campagne, du côté de Fresnes."

Ainsi parla Carabousse, philosophiquement, et B. Noix, consolé, rentra chez lui.

—Quatre mois après, Carabousse, de nouveau sous les verroux, réclamait l'assistance de B. Noix à peine libéré, il avait récidivé—seulement la botte de fleurs était devenue un panier de fruits d'automne. Carabousse aimait la nature.

Dans la cellule, B. Noix réédifia sa plaidorie ; il avait changé de tactique et Carabousse, admiratif, approuvait avec enthousiasme.

A l'audience B. Noix se surpassa !

Il évoqua devant la cour somnolente, le tableau, à faire pleurer un greffier, de Mme Carabousse mère se tuant au travail pour nourrir ses quatorze enfants tandis que le père, ivrogne et brutal venait tous les samedis lui arracher le pain si péniblement gagné : son pain et celui de ses enfants !

B. Noix fit preuve d'une mâle énergie ; il plaida avec une sainte ardeur. Bref, cette fois Carabousse eut encore le maximum. A la lecture du verdict B. Noix verdit.

Mais Carabousse, de son banc d'accusé se pencha vers lui :

—Mon pauvre ami, lui, dit-il, croyez-vous, hein ? . .

C'est pas pour moi, moi je m'en moque au contraire, je m'ai fait arrêter à seule fin d'être au chaud cet hiver, et même pour être bien sûr d'en avoir pour jusqu'aux beaux jours, je vous ai demandé comme défenseur. . . mais, pour vous, là, franchement, eh ! ben, ça me fait de la peine ! ”

Robert Rey.

Revue des faits et des œuvres

Pionniers français en Amérique

M. Louis Gillet, rédacteur au "Gaulois", de Paris, a eu la bonne idée d'interroger M. John Finley, président du "City College", de New-York, qui est chargé de donner, cette année, le cours anglais en Sorbonne. Voilà déjà la septième année que se fait ce Cours en anglais sur les Etats-Unis, fondé par M. James Hyde, comme pendant aux tournées françaises en Amérique, qu'il avait instituées dès 1898. On sait quels services a rendus cet échange d'idées entre les deux pays. Le cours de cette année s'annonce comme devant être particulièrement intéressant.

Dans l'appartement qu'il occupe rue de l'Université, M. Gillet trouve le conférencier penché sur une vieille carte, une carte à elle seule plus éloquente que bien des livres, celle que dessina en 1684 Jean-Baptiste Louis Franquelin, pour présenter à Louis XIV un "état" de ses nouvelles possessions en Louisiane.

Et la conversation s'engage.

—Voyez-vous, dit M. Finley, on ne connaît guère en Europe que le bord de l'Amérique, la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire en un mot ce qui ressemble le plus à l'Europe. Et, en effet, les colons anglais n'ont connu que la côte. L'idée ne leur venait pas de franchir les montagnes. Ils restaient là, au pied du mur : il leur a fallu deux cents ans pour se décider à le sauter.

"Et cependant, en arrière, sur l'autre versant de la chaîne, court la grande vallée, l'artère aorte de l'Amérique, qui, par le Saint-Laurent et le Mississipi, fait communiquer l'Atlantique et le golfe du Mexique. C'est là, derrière ce mince écran, que se développe aujourd'hui le plus énergiquement la vie ; c'est là que se brasse et s'élabore ce qu'il y a de plus neuf dans le monde américain. Nos meilleurs écrivains récents, un Mark Twain, un Whitman, sortent de là ; c'est aussi l'école des grands républicains, le séminaire de nos Présidents : Lincoln, Garfield, MacKinley, Taft, Roosevelt. . . .

"Eh bien ! poursuit M. Finley, cette vallée du Mississipi

cette voie fluviale, c'est une découverte française ; ce sont vos missionnaires et vos explorateurs qui l'ont reconnue les premiers. Tout de suite, ils ont compris, deviné la rivière. Cent ans avant qu'une troupe de pèlerins anglais eût jeté l'ancre dans la baie mystique, Jacques-Cartier avait remonté l'embouchure du Saint-Laurent. Champlain arrive jusqu'aux lacs. Un de vos missionnaires fut le premier Européen qui vit le Niagara. Ce sont des hommes à vous, Marquette, Joliet, qui, de rapide en rapide, de portage en portage, parviennent au grand fleuve, et c'est La Salle qui le descend le premier jusqu'au delta, établissant le trait d'union qui rejoint les deux mers et qui, de l'un à l'autre, fait circuler la vie."

Et il ajoute : " J'ai cru, n'est-ce pas, que c'était intéressant pour le public français ? "

Ce sujet magnifique, M. Finley le connaît mieux que personne. Cette croissance des Etats du centre dont il parlait tout à l'heure, il y a assisté. Il est du pays. Il est né dans l'Illinois, en plein steppe. Rien de plus pittoresque et de plus suggestif que le spectacle qu'il eut sous les yeux, jusqu'à dix-sept ans, dans cette région du centre américain. Il a vu l'interminable exode, le flot des émigrants qui s'en allaient un à un, famille après famille, chassés comme par une impulsion fatale et mystérieuse, chercher fortune à l'Ouest et remplir goutte à goutte la vaste solitude. " Par centaines et par centaines, passaient des chariots, des cabriolets, des pataches, des véhicules de toutes sorte, cahotés sur les pistes à travers la prairie, au pas de mauvaises rosses, charriant femmes, enfants, bagages ; cela ressemblait à une déroute, et c'était la conquête !

—Pensez, poursuit M. Finley, que j'ai vu cela, moi, il y a moins de quarante ans, et qu'aujourd'hui toute ferme à l'aise possède le téléphone ! Dans mon village, près de Grand-Ridge, un village de quatre cents âmes, il y a vingt-huit automobiles.

" Tenez, il y a trois mois, je dînais à Chicago avec un homme qui n'est pas très vieux et qui est, cependant, plus vieux que Chicago. Il se rappelle le temps où la ville ne comptait pas plus de vingt-cinq à trente familles ; c'est maintenant la troisième du monde, immédiatement après Paris, avec trois millions d'habitants. "

Et M. Finley montre sur la vieille carte l'emplacement des villes géantes ; il indique du doigt le voyage qu'il a fait cet été pour préparer ses leçons. Il a voulu suivre lui-même

l'itinéraire des anciens explorateurs français : toutes les voies qu'ils ont ouvertes, les stations marquées par eux, les "portages" qu'ils établirent, sont aujourd'hui l'emplacement des grands ports intérieurs, les routes du commerce. Ils ont tracé le chemin de la vie.

— Un fait curieux : un de mes amis se fait construire un magasin à Chicago. En fouillant, pour jeter les fondations, à seize pieds de profondeur, un terrassier découvre une barque enterrée là. On a reconnu la pirogue d'une sentinelle française. Il y avait encore son sabre, mais le corps avait disparu. Evidemment, un soldat égorgé en faction, la nuit, par des Indiens. Comme c'est émouvant, ce drame obscur, ce meurtre d'avant-postes, il y a deux siècles et demi, au bord du lac dangereux, brusquement ressuscité, à l'endroit où s'élève le quartier d'affaires de Chicago !

Et M. Gillet qui nous rapporte cette intéressante conversation, une conversation qui s'adresse avec égale force à tous les Français d'Amérique, la fait suivre de cette réflexion :

"Où, ces reliques anonymes, restes de La Fleur ou de La Tulipe, sont touchantes ; elles valent, à leur manière, la tête sanglante trouvée sous les fondements du Capitole. Faut-il qu'il y ait partout du sang français sur le chemin de la civilisation ? Faut-il que ce sang soit versé sans profit pour la France et quelquefois sans gloire ? Faut-il que nous ignorions tant de beaux dévouements, que nous sachions, à peine les noms de Marquette et de La Salle, qu'à Saint-Malo M. Finley n'ait pu trouver personne pour le renseigner sur Jacques Cartier, et que ce soit un étranger qui vienne nous rappeler la religion du souvenir ?"

Que doivent-ils faire ?

Une question de "Pacifique" dans l'"Action Sociale" :

Voici un problème dont je demande la solution au lecteur.

Les Acadiens se sont établis en Acadie en 1604 :

En effet, la proscription la plus effroyable dont il soit fait mention dans l'histoire, déchaîna contre eux ses tourmentes tragiques. Dès que le "grand dérangement" fut commencé, ballottés sur toutes les plages, ils s'en allaient mourir d'une mort affreuse, eux les bannis, eux les innocents.

Quelques-uns revinrent, squelettes vivants, surgissant d'outre-tombe, aux yeux effarés des spoliateurs qui pour plus de sûreté, avaient calomnié leurs victimes.

Ils se reprirent à vivre. Quelques familles, ici ou là, croyaient être les seuls survivants de l'effroyable tempête. En 1870, Rameau de Saint-Père les découvrit et révéla leur existence.

Un souffle d'espérance, doux comme un premier jour de printemps, caressa leurs rêves sombres ; ils se mirent à grandir. Ils prirent de haute

lutte leur place dans la vie civile ; députés, sénateurs, juges, ministres acadiens souriaient d'espoir.

Ils voulurent avoir leur place au sénat de l'Eglise ; ils étaient en 1901 148,661 contre 161,164 catholiques de langue anglaise, et pas un évêque pour représenter leur sang.

Ils firent entendre des plaintes véhémentes ; on leur dit qu'ils compromettaient leur cause. Sur le conseil d'un haut dignitaire ecclésiastique étranger, ils se turent, le cœur tout à l'espoir. Des années ont passé dans l'attente vaine.

S'ils parlent, on les accuse ; s'ils se taisent on les ignore.

Que doivent-ils donc faire ?

De 1881 à 1901, la population acadienne avait gagné 26,966 par accroissement naturel ; la population catholique de langue anglaise avait perdu 2,664 dans le même laps de temps. On croira peut-être que les Acadiens représentent une force du catholicisme dans les provinces maritimes.

Pas du tout ! Ces progrès étonnants prouvent clair comme le jour que ces provinces doivent devenir exclusivement anglaises !

Mieux vaut un franc ennemi....

Une pensée de Lacordaire qui est de tous les temps :

“ Il est douloureux, lorsqu'on veut le bien, d'avoir à subir l'opposition déclarée des méchants, *mais il est plus douloureux encore de rencontrer les contradictions des gens de bien*, de ceux qui devraient être avec nous et pour nous, qui devraient nous soutenir de leurs encouragements, ou du moins de leur prudence et de leur discrétion, et qui tentent, au contraire, à nous décourager en parlant, sinon méchamment, du moins à la légère... Il est affligeant d'entendre dire que cette œuvre ne vivra pas ; qu'elle est inopportune ou mal entreprise et ne peut réussir ; qu'il y a des chances contre elle ; qu'elle manquera par les subsides ou par l'indifférence publique, ou par un coup de l'autorité, et ainsi on attriste, on décourage, *on jette le bien en proie à ceux qui ne veulent pas qu'il se fasse. Ce sont eux que l'on appuie, et l'on ouvre la porte à toutes les influences contraires.* ”

L'enseignement bilingue dans l'Ouest

“ Les Cloches ”, de St-Boniface, nous apportent le compte rendu détaillé du dernier Congrès pédagogique des instituteurs bilingues de l'Ouest. Ce Congrès qui a réuni 140 délégués a été tenu dans les salles de l'Académie Provencher de Saint-Boniface. Huit communautés religieuses y étaient représentées.

Nous nous contentons de signaler cet événement. Le rapport que nous en donnent les “Cloches”, soigné, concis, complet, est déjà trop long pour que nous puissions l'inclure dans

une simple chronique comme celle-ci. Et pourtant combien de choses précieuses, que d'enseignements vigoureux sont tombés, pendant les deux jours qu'a duré le Congrès, des lèvres des orateurs et conférenciers, religieux, religieuses, professeurs graves et petites institutrices. On sent à chaque page la sève abondante qui circule dans ce tronc canadien-français planté par Mgr Provencher dans la plaine immense. Et jusqu'à nos luttes trouvent là-bas un écho ; nos controverses reçoivent une réponse :

“ Nous sommes, déclare le Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, des instituteurs et des institutrices bilingues, et, je puis le dire, les yeux de la province et du pays entier sont présentement tournés vers nous. Au moment où tout semblait calme et serein et où nous pensions pouvoir, par un rude et persévérant labeur, convaincre ceux qui n'ont pas de sympathies pour notre œuvre de la grande somme de bien que nous faisons à la jeune génération, une vague soudaine de critique s'est élevée contre le principe même du système que nous nous efforçons de développer et de perfectionner. Même quelques-uns de ceux sur qui nous avons raison de compter pour nous appuyer et nous encourager semblent nous être devenus adverses. Personne ne comprend mieux que nous l'absolue nécessité des écoles bilingues dans le présent état de développement de notre immense pays ; personne ne connaît mieux que nous les difficultés que nous avons à surmonter. Notre tâche d'enseigner deux langues est une rude tâche, comme tous l'admettent. Néanmoins, dans mon opinion, si la population de ce pays, qui est présentement recrutée dans toutes les contrées de la terre, doit recevoir une empreinte commune et former un tout homogène, ce sera en grande partie le résultat de l'influence de l'instituteur bilingue. Connaissant parfaitement les difficultés auxquelles nous avons à faire face et les résultats attendus de nous, notre ligne de conduite est clairement tracée. Nous devons, par notre zèle et notre dévouement, nous efforcer non-seulement d'atteindre le niveau proposé aux autres écoles, mais, si possible, le dépasser. Les mots ne comptent pour rien dans la présente controverse. Ce que nous devons produire, ce sont des résultats, et ces résultats nous les obtiendrons par un travail intelligent et persévérant. ”

Pendant deux jours les congressistes ont travaillé ferme pour l'avancement de la cause qui reçoit déjà dans leurs classes remplies d'élèves leur entier dévouement. Aussi Mgr Langevin,

ent / a-t-il pu leur dire en répondant à la splendide adresse qu'ils venait de lui présenter, " Si j'avais des lettres de noblesse à distribuer, j'en distribuerais aux instituteurs et aux institutrices. "

Le public, invité à cette fête de l'éducation, j'allais dire à cette fête française, a pu applaudir deux conférences de maîtres, l'une sur la langue française par le Rev. P. Hudon, Jésuite, et l'autre sur l'éducation par ce fin lettré qu'est le juge L. A. Prud'homme.

Le même numéro des "Cloches" nous apprend que cet exemple donné en matière d'éducation porte déjà ses fruits.

Le " Der Nordwestern, " grand journal allemand de l'Ouest, recommande hautement à ses compatriotes de revendiquer plus fort leurs droits aux écoles bilingues. Il préconise la formation d'une association provinciale de professeurs allemands sur le modèle de l'Association des Instituteurs bilingues français-anglais et demande que cette association maintienne les droits et privilèges des Allemands et les défende vigoureusement. Bravo !

Nos compatriotes du Maine

Le " Messenger " de Lewiston, (Maine) nous apporte la nouvelle très grave que nos compatriotes de l'Etat du Maine vont demander à leur parlement le redressement de quelques-uns des nombreux griefs dont ils se plaignent inutilement depuis des années. M. l'avocat Dupré, de Biddeford, l'aviseur de leur comité national de défense vient d'adresser (26 décembre 1910) à ses compatriotes une proclamation dont voici les principaux passages :

" Pour me conformer au vœu de la convention de Brunswick et à l'ordre du comité Permanent réuni en assemblée plénière à Biddeford, le 7 octobre de cette année, j'ai préparé un projet de loi dont le but est la décentralisation de pouvoir, d'un pouvoir qui depuis longtemps est une source d'abus criants contre les catholiques de cet état, si les plaintes veulent dire quelque chose.

" Pour me conformer à la lettre de nos lois dans la matière, j'ai fait tenir copie à Mgr Louis S. Walsh, le titulaire actuel de la corporation simple Roman Catholic Bishop of Portland, de la pétition suivante :

" Petition. To the Honorable Senate and House of Representatives in Legislature assembled: We, the undersigned, duly authorized, hereby petition your honorable body to repeal Chapter 151 of the Private and Special laws of the state of Maine, for the year 1887, entitled : " An act to create the Roman Catholic Bishop of Portland and his successors, a corporation sole", and to substitute in its stead : " An act providing for the incorporation of Roman Catholic Parishes ". Suivent les noms des membres du comité exécutif des catholiques franco-américains de l'Etat du Maine.

“ En théorie, les lois sont rédigées par les membres du comité de la législature auquel elles sont référées, en pratique elles sont rédigées par les intéressés. Mais elle n'est pas encore publique. Mgr Walsh lui-même n'en connaît pas les provisions, et ne peut certainement pas la juger. Je ne crois pas même qu'il la condamne quand il la connaîtra ; elle est si raisonnable, si modérée.

“ En tout cas, pour éviter les malentendus, je demande à tous les catholiques et aux Franco-Américains de notre Etat de réserver leur jugement jusqu'à ce que la loi soit publiée et expliquée s'il est jugé nécessaire.

Pour bien apprécier le mouvement qui se prépare il faut savoir que dans le diocèse de Portland, comme dans plusieurs autres aux Etats-Unis, d'ailleurs, l'évêque, grâce à une loi spéciale, vieille de plusieurs années, est propriétaire absolu de toutes les propriétés religieuses de son diocèse. Eglises, presbytères, écoles, etc., tout est sous son contrôle absolu. Il n'y a d'exception que pour certaines communautés enseignantes auxquelles on a accordé l'autonomie lors de leur établissement dans les paroisses.

Dans certains diocèses, comme à Providence, R. I., l'administration des paroisses est sous la surveillance d'un comité de syndics où l'on admet trois laïques qui sont choisis par l'évêque. A Portland il n'existe rien de tel, et c'est ce que nos compatriotes vont demander aux législateurs de changer.

Il se dira assurément, à cette occasion, des choses fort intéressantes. Et pour ceux qui connaissent le tempérament discipliné de nos compatriotes en matière d'église, il est évident que ceux du Maine n'ont été poussés à leur récente détermination que par les plus cruelles vexations et les plus graves abus. C'est un secret de Polichinelle que Mgr Walsh l'évêque actuel de Portland, nommé après une lutte de plusieurs mois et contre toute apparence de justice, s'est montré dès les premiers jours de son épiscopat le plus intransigeant, le plus étroit et le plus barbare des assimilateurs. Il y a dans le Maine 91,000 catholiques de langue française contre à peu près une trentaine de mille Irlandais.

M. Dupré et ceux qu'ils représentent ne réussiront peut-être pas du premier coup devant la législature de leur Etat. Le pouvoir qui vient d'y passer aux démocrates—un parti surtout dominé par les Irlandais—fournira à l'évêque assimilateur des moyens de défense tout particulièrement puissants. Quoi qu'il arrive—et les nôtres tiennent moins à amender une loi constitutionnelle qu'à faire respecter des droits outrageusement foulés aux pieds depuis longtemps—quoi qu'il arrive, une question de cette importance traînée devant un

tribunal civil peut mener aux plus graves conséquences. Qui l'a voulu ? Ce n'est pas, assurément, le peuple débonnaire qui endure depuis plus d'un demi siècle la persécution la plus odieuse—la persécution à cause de la race—et qui est traité en étranger dans des églises, des institutions qui lui ont coûté les yeux de la tête. Et s'il y a scandale ce n'est pas aux persécutés mais au persécuteur qu'il faudra dire : Malheur à celui par qui le scandale arrive !

Mais Rome, dira-t-on ? A Rome les Franco-Américains du Maine y sont allés et en sont revenus avec une blessure plus profonde au cœur, et plusieurs milliers de dollars de moins dans leur bourse.

Ils y retourneront, sans doute, mais ils songent, en attendant, à sauver leur maison de la ruine.

En 1904, les journalistes franco-américains, réunis à Woonsocket, R. I., ont supplié les autorités romaines d'instituer une enquête sur la situation qui est faite à leurs compatriotes dans les diocèses de la Nouvelle Angleterre. Ce qui se passe dans le Maine démontre une fois de plus la nécessité de cette enquête.

Chevaliers de Colomb

Nous avons publié dans notre dernier numéro les résolutions adoptées à Détroit, Mich., le 17 octobre 1910, par les chefs de l'ordre des Chevaliers de Colomb. On a pu voir qu'elles répondaient assez mal aux questions qui leur étaient posées par les Chevaliers de la province de Québec. Aussi le grand papou de l'ordre, M. Flaherty dut-il (le 26 novembre suivant) y aller de son petit mot qui ne diffère des résolutions premières que par un degré plus profond d'insignifiance. Voici, en effet, ce que la "Vérité" de Québec publiait le 24 décembre en même temps que la résolution de Détroit :

" En outre, le Chef Suprême de l'Ordre, dans une lettre du 26 novembre autorise le député d'Etat de la province de Québec, à faire la déclaration suivante :

" Le Chef Suprême déclare solennellement que l'Ordre est étranger aux incidents qui ont, en ces derniers temps, si péniblement ému l'opinion publique ; qu'il ne veut faire servir son influence qu'à maintenir la paix et l'harmonie et à créer entre toutes les races des relations d'estime et de charité chrétienne : qu'il s'efforce d'enseigner à ses membres le respect de tous les droits et la pratique de tous les devoirs de la religion catholique ; que, pour atteindre ce but, il évite toujours toute démarche et toute attitude qui pourraient paraître favoriser une race ou un groupe national quelconque au détriment d'un autre."

Et c'est tout; blanc bonnet, bonnet blanc ! On m'a dit que ces deux fins de non recevoir n'avaient pas satisfait tous nos chevaliers. Je le crois volontiers. Et pourtant combien vont manifester de façon pratique leur mécontentement ?

Dans tous les cas l'incident aura établi un fait contesté jusqu'ici, c'est que la colombustrie est une machine irlandaise et que les gogos qui s'y laissent prendre devront le faire en connaissance de cause. Les Canadiens-Français sont les bienvenus CHEZ NOUS, disent les résolutions. L'ordre n'est pas *opposé aux intérêts Canadiens-français*. Or, les intérêts des Canadiens-Français, d'après Mgr Fallon, un Chevalier militant, c'est qu'ils doivent s'angliciser. Et quand on demande à M. Flaherty de préciser il dit à ses frères canadiens-français qu'il ne fera rien pour eux, mais qu'il ne fera rien non plus contre ceux qui veulent les étrangler.

Un beau succès, vraiment pour les naïfs Canadiens-Français qui sont allés voir ce nouveau Ponce Pilate se laver les mains !

Et les pièces vengeresses qui devaient pulvériser les adversaires de la Colombusterie, où sont-elles ? Parlez messieurs, mais pas tous ensemble !

Pour l'église de Brouage

M. C. F. Délage, président de la société Saint-Jean-Baptiste, a reçu dernièrement deux lettres des catholiques de Brouage ; en voici quelques extraits :

« Monsieur le Président,

C'est animé des sentiments de la plus vive reconnaissance que j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre nouvel envoi de 2,000 francs formant avec les 4,000 francs déjà reçus le montant de la somme généreusement souscrite par nos chers cousins de Québec, pour la restauration de notre église.

Nous espérons pouvoir faire exécuter les travaux nécessaires à l'église avant l'hiver, hélas le mauvais temps passe cette année plus tôt que de coutume, et nous oblige à en remettre l'exécution au printemps prochain.

Nous voulons croire que pour remédier à ce fâcheux contre-temps, notre municipalité qui n'a encore rien fait pour nous aider, voudra bien prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout accident pouvant nous occasionner des dépenses nouvelles.

Avec l'expression des sentiments de profonde gratitude et d'admiration des membres du Comité, pour la façon dont vous pratiquez, depuis l'humble ouvrier jusqu'au premier Ministre, la charité chrétienne, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon entier dévouement.

Votre très respectueux,

(Signé), L. AUGER,

Président du Comité Samuel Champlain.

Dans une deuxième lettre Monsieur Auger fait allusion à la triste situation religieuse de France et à la manifestation faite par les catholiques de Québec pour protester contre les insultes de Nathan contre le Pape :

“ Les membres du Comité Samuel Champlain à qui j'ai donné lecture, hier soir, des magnifiques discours prononcés à la grandiose manifestation provoquée par vous pour protester contre les insultes adressées par le juif Nathan à Notre Saint Père le Pape, partageant vos sentiments de respect, de vénération, de fidélité et de dévouement à Sa Sainteté Pie X, vous félicitent chaleureusement pour cette énergique et imposante protestation.

Braves Français du Canada, que vous êtes heureux de pouvoir, sous l'égide d'une nation protestante, manifester librement de votre foi catholique, quand nous, Français de France, de cette France qu'on appelait récemment encore la fille aînée de l'Eglise, de cette France dont le peuple est soi-disant souverain, cela ne nous est pas permis.

Quel douloureux contraste ! ”

Le journaux dans les séminaires

Nous lisons dans la “ Semaine Religieuse ” de Montréal :

Le Saint-Père Pie X, dans son “ Motu proprio ” du 1er septembre 1910, établissant des lois pour repousser le péril du modernisme, écrivait ce qui suit : “ Nous avons à lutter avec des ennemis habiles, qui joignent à l'élégance de leurs arguments une science souvent artificieuse : leurs phrases spécieuses et sonores ne vont pas sans un grand flux et un grand fracas de paroles d'où semble jaillir quelque chose d'insolite. C'est pourquoi ils doivent se hâter de préparer leurs âmes et d'ama ser de grands trésors de doctrine tous ceux qui, dans le calme d'une vie cachée, se disposent à exercer de très saintes et très difficiles fonctions.—Cependant, la vie de l'homme est bornée par des limites telles que de la multitude des connaissances qui s'offrent à nous, c'est à peine s'il nous est donné d'en effleurer quelques-unes; il faut modérer l'ardeur d'apprendre et se souvenir de cette parole de saint Paul : “ Il ne faut pas savoir plus qu'il ne convient, mais savoir avec modération ” (Rom. XIII, 3).—C'est pourquoi, comme les clercs sont déjà soumis à de nombreuses et sérieuses études, qu'elles aient rapport aux Saintes Lettres, au dogme, à la morale, à l'ascétique, science de la piété et des devoirs ou bien encore à l'histoire de l'Eglise, au droit canon, à l'éloquence sacrée, il importe que les jeunes gens ne gaspillent pas leur temps à d'autres questions et ne soient pas distraits de leurs études principales.—C'est pourquoi, Nous leur défendons absolument la lecture de tous journaux et revues si excellents soient-ils, chargeant la conscience des supérieurs qui n'auront pas veillé avec un soin scrupuleux à l'empêcher. ”

Son Eminence le cardinal Vaszary, archevêque d'Ester-gam et primat de Hongrie ayant demandé au sujet de cette défense quelques éclaircissements le “ Bulletin officiel du Saint-Siège, ” dans sa livraison du 10 novembre, publie la réponse suivante du Son Eminence le cardinal de Lai, secrétaire de Consistoriale :

“ La volonté de Notre Saint-Père est que soit respectée la loi prohibant les publications et journaux—même excellents—qui traitent des

événements politiques actuels, ou des questions scientifiques et sociales qui sont également agitées au jour le jour sans avoir encore reçu de solutions définitives. Ces revues et journaux ne doivent point être tolérés entre les mains des élèves séminaristes. Toutefois rien ne s'oppose à ce que les supérieurs ou professeurs, s'il s'agit de questions scientifiques, lisent ou fassent lire en leur présence certains articles de journaux ou revues, qu'ils jugent utiles ou opportun à l'instruction des élèves.—Les publications ne traitant pas de matières discutées, mais fournissant seulement des informations religieuses, dispositions et décrets du Saint-Siège, ordonnances et actes épiscopaux,—ou encore des périodiques qui n'offrent que des lectures pouvant favoriser la foi et la piété, peuvent, sous l'approbation des directeurs, être laissés entre les mains des élèves dans les moments libres en dehors de l'étude et des autres exercices prescrits."

" Il s'agit ici, continue la *Semaine Religieuse*, cela va de soi, des séminaires proprement dits, au sens strict du mot, et non pas des petits séminaires ou collèges qui admettent d'autres élèves que ceux qui se destinent au sacerdoce. Mais s'il est vrai qu'en ces matières il faille appliquer le principe " *Odiosa sunt restringenda*," la réponse au primat de Hongrie fait bien voir dans quel sens et dans quel esprit tout cela doit être dirigé par les hommes de Dieu qui dirigent les séminaires, et même les collèges et petits séminaires. Chaque chose en son temps, avec mesure et discrétion, voilà le grand principe qui doit tout dominer.

Au reste, l'intention du Pape est manifeste. Il faut d'abord former des hommes de science et de vertu.

La " Nouvelle France "

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article publié dans la " Nouvelle France " de décembre par M. Maurice Moore, sur un sujet d'actualité au Canada plus que partout ailleurs. M. Moore est un Irlandais qui joint à de fortes qualités d'écrivain la tournure d'esprit d'un patriote sincèrement épris de justice. Ce n'est pas, du reste, le seul article intéressant que nous offre la " Nouvelle France " dans le numéro qui termine sa neuvième année. On y remarque aussi un article de M. Thomas Chapais sur Montcalm et la fin de la forte étude de M. l'abbé Laberge sur l'enseignement bilingue. De plus les amis de Raphaël Gervais trouveront sous le titre connu " Erreurs et préjugés " un article du vigoureux polémiste.

La " Nouvelle France " va commencer sa dixième année avec des allures de succès que nous aimons à lui voir et qui lui ont depuis longtemps conquis l'estime des lettrés et des patriotes. Son directeur nous permettra bien, à cette occasion, de lui faire part de nos félicitations et des vœux que nous formons pour la prospérité de son œuvre.

Les Cloches de Saint Boniface

Un autre anniversaire que nous nous empressons de saluer parmi nos publications périodiques. C'est celui des *Cloches* de Saint Boniface. Le vaillant organe de Mgr Langevin vient, lui aussi, d'entrer dans sa dixième année. Cette petite publication bi-mensuelle n'a pas cessé depuis sa naissance de nous apporter régulièrement l'écho lointain-et trop souvent méconnu hélas ! dans notre milieu de la pensée française et catholique de nos frères de l'ouest. Comme le vaillant archevêque de Saint Boniface, les *Cloches* gardent un dépôt et elles le gardent bien.

Or, les *Cloches* comptent-elles beaucoup d'abonnés dans la province de Québec ? Nous sommes bien sûr qu'elles n'en comptent pas assez. Pour nous qui les avons vues à l'œuvre nous saluons avec joie et fierté la dixième anniversaire que dans un carillonnement joyeux elles viennent de nous annoncer. Ad multos annos !

En Acadie

La *Revue Franco-Américaine*, à partir du présent numéro, publiera une série d'articles sur la question acadienne. C'est une nouvelle qu'elle est heureuse d'annoncer à ses lecteurs.

Les articles que nous annonçons, dûs aux meilleurs écrivains de l'Acadie qui sont en même temps les vétérans de ses luttes nationales seront, on le conçoit, d'un intérêt palpitant. D'autant plus qu'ils seront la continuation des luttes ardentes soutenues si longtemps et avec tant de valeur par la vaillante *Evangéline* de Moncton. Ils fourniront, de plus, aux deux groupes les plus importants de la famille française en Amérique, l'occasion de se mieux connaître, de nouer des relations plus étroites, de se prêter une mutuelle assistance dans la défense d'un patrimoine qui leur est commun.

D'ailleurs, la *Revue Franco-Américaine* n'en est pas à ses premières sympathies pour ses frères du pays d'Evangéline. Son directeur, pendant les quelques années qu'il a passées aux Etats-Unis, a pu juger à l'œuvre les fondateurs de l'Assomption et leur donner en toute occasion le plus cordial appui. Il reste à développer entre Acadiens et Canadiens-Français la solide amitié qui marque déjà les relations qui existent entre Acadiens et Franco-Américains. Les mêmes espoirs, les mêmes idéaux, la même langue, leur offrent un

terrain propice à la plus fraternelle entente. Et tous voudront en profiter.

C'est pour atteindre ce résultat que la *Revue* entreprend le travail que nous venons d'annoncer.

Elle ne demande en retour que la loyale et sympathique coopération de ceux à qui son labeur va profiter.

Mgr Cloutier et les Chevaliers de Colomb

Le "Bien Public" (17 janv. 1911) de Trois-Rivières nous apprend que le 15 janvier dernier, S. G. Mgr Cloutier a visité les Chevaliers de Colomb de sa ville épiscopale. Cette visite, venant quelques semaines après la résolution Normand sur l'attitude de l'Ordre vis-à-vis des Chevaliers persécuteurs de la langue française, résolution à laquelle le Grand Chef Flaherty a prudemment refusé de répondre, devait avoir une importance toute spéciale. Et, comme le faisait observer le "Bien Public", si elle a retardé, c'est un retard dont nos amis n'ont aujourd'hui qu'à se féliciter, puisqu'il a permis d'aborder, au cours de la réunion, des questions très intéressantes qui ne se seraient pas posées au début de 1910.

Mgr Cloutier, répondant au discours de bienvenue de M. le Grand Chevalier Jourdain a été très franc et a prononcé un discours qui a vivement impressionné son auditoire. En voici les passages les plus saillants :

"Vous avez été francs avec moi, dit Monseigneur en se levant pour répondre, je serai franc avec vous.

"Je savais que ceux qui composent votre Conseil local, sont de bons catholiques, je suis heureux de vous l'entendre affirmer ici d'une façon catégorique et fière. Vous êtes catholiques, donc vous êtes des hommes de foi qui acceptent la doctrine intégrale de l'Eglise et qui sont intransigeants vis-à-vis de l'erreur ; vous êtes catholiques, donc vous accomplissez vos devoirs religieux par la participation aux sacrements de notre sainte religion ; vous êtes catholiques, donc vous professez et pratiquez la soumission au Pape et aux Evêques, les chefs visibles à qui Jésus-Christ a confié la direction de son Eglise.

"De plus, vous êtes Chevaliers, et ce mot évoque l'idée de vaillance, de générosité, de dévouement. Toutes les époques et tous les pays ont eu leurs chevaliers. Du temps de Léonidas à celui de Bayard, les chevaliers combattaient avec le glaive ; de nos jours, les armes ont changé, mais le titre de chevalier reste quand même le partage des braves et des lutteurs. Vous êtes donc des catholiques militants.

"Enfin, vous vous appelez Chevaliers de Colomb. Pourquoi ce nom ? Quelle idée recouvre-t-il ? Serait-ce que, dans l'intention de ses fondateurs, votre société aurait pour ambition d'étendre ses conquêtes sur tout le continent révélé au monde par le grand découvreur ? C'est possible, mais je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que cette société a pris nais-

sance sur une terre étrangère où l'on ne parle pas la même langue que nous. Ce que je sais aussi, c'est que des personnages importants et nombreux répètent autour de nous, et vont dire jusqu'à Rome même, que les Canadiens-français sont destinés à disparaître et que le catholicisme, pour assurer son avenir au Canada, devra parler anglais. C'est là une thèse à laquelle nous ne pouvons souscrire. Les Canadiens-français sont ici chez eux ; ils sont nés et ont grandi sur la terre canadienne ; ils veulent continuer d'y vivre et de s'y développer tels qu'ils ont été dans le passé et tels qu'ils doivent être dans l'avenir ; ils entendent garder, et défendre au besoin, ce qui a fait jusqu'ici leur grandeur et leur force, je veux dire, les traditions ancestrales, la foi catholique et la langue française. Notre langue, notre belle langue, est la sauvegarde de notre vie nationale : personne n'a le droit ni le pouvoir de nous l'enlever.

" Nous ne demandons qu'à vivre en paix avec les autres races qui partagent avec nous le sol de la patrie ; nous nous honorons de leur tendre une main loyale et généreuse, mais nous réclamons en même temps justice et liberté, et, pour tendre la main nous nous tenons debout.

" Les sentiments que j'exprime là ne vous sont pas étrangers, vous l'avez prouvé. Je voudrais qu'ils fussent aussi ceux de votre société. Car s'ils ne l'étaient pas, si de ce côté devait nous venir une nouvelle menace d'anglicisation, je vous dirais, sans vouloir pourtant trancher une question aussi complexe : Messieurs, veillez à ne pas affaiblir nos forces nationales ; appliquez-vous à rendre de plus en plus faible le lien qui vous unit à ceux d'outre-quarante-cinquième ; plutôt que de nuire aux intérêts vitaux de votre race, brisez, si c'est nécessaire, l'équivoque colombienne pour vous réclamer de noms bien canadiens et bien français, soyez plutôt Chevaliers de Cartier ou de Champlain ! "

Après un intermède, Mgr Cloutier, invité de nouveau à porter la parole prononça une allocution sur l'action catholique, l'apostolat des laïques. Mais sur la question principale posée à cette réunion était bien le rôle national des sociétés mutuelles. Et on peut juger de l'effet produit par le discours de Mgr Cloutier par celui que le brave Dr Normand prononça pour clore l'assemblée et dont nous signalons les paroles suivantes :

" Vous nous avez fait du bien, Monseigneur, dit M. Normand, vous nous avez ouvert des horizons vers lesquels nous leverons plus souvent les yeux à l'avenir. Pour ce qui est de la question nationale, j'ai déjà fait quelque chose pour obtenir qu'elle soit vidée, je suis prêt à aller encore plus loin. Revenez, Monseigneur, nous apporter la lumière et le réconfort de votre parole. "

Combien de journaux ont parlé de cet incident qui, a, certes, son importance, puisqu'il marque une nouvelle phase dans les relations des Canadiens-Français avec la *Colombusterie*. ?
Rari nantes !

Bloc-notes canadien

Le cinquième volume de la "Galerie Historique" du Dr N. E. Dionne vient de paraître. Cette galerie historique est

une œuvre de bénédictin, et d'un bénédictin pour qui l'art d'écrire n'a pas plus de secrets que nos archives nationales. La "Galerie Historique" comprendra huit volumes. On peut se procurer les volumes parus dans les librairies ou en s'adressant à l'auteur, à Québec. Nous en donnerons une analyse dans un prochain numéro.

—La "Tribune", organe des Irlandais catholiques de Montréal, vient de publier à la sourdine un prétendu compte rendu du congrès Eucharistique. C'est une sorte d'histoire à la O'Farrell qui fait du Congrès une manifestation irlandaise et du discours de Mgr Bourne la pièce de résistance de toutes les fêtes. La manifestation des jeunes Canadiens-Français à l'Arena est elle-même convertie en un triomphe irlandais. Encore un peu et ces messieurs affirmaient que le cardinal Vannutelli a porté une mitre verte dans la procession. Et voilà bien ce qu'on appelle avoir du culot !

—Si cela continue nous allons être obligés d'offrir des excuses à tous les immigrants qui viennent "nous aider" à développer le pays. Après le mémoire irlandais qui trouve que nous n'avons que des évêques campagnards, après Mgr Fallon qui traitait ses élèves de "Hull-mugs" à l'université d'Ottawa et qui ne voit plus que des scieurs de bois et des porteurs d'eau dans les petits Canadiens de son diocèse, voici Lord Grey qui dit aux anglais d'Ontario que leurs enfants sont mal élevés.

Wa'al, I declare !

—Il semblait admis généralement que la nomination d'un évêque acadien avec siège à Moncton était chose décidée. Or, s'il faut en croire les derniers rapports, tout cela aurait été changé. Il n'y aurait pas d'évêque acadien à Moncton. Les adversaires de ce projet auraient réussi à faire accepter à sa place celui de nommer un évêque acadien dans l'Île du Prince Edouard. Cette nouvelle, arrivée en même temps que celle du choix de Mgr Gauthier pour Ottawa, est une de ces coïncidences significatives qui s'attachent au retour de Mgr Sbaretta à Rome. Nos frères acadiens feraient bien de veiller au grain !

—Une dépêche de Calgary (22 nov. 1910) au "Star" de Montréal, annonçait que les colons américains établis dans l'Ouest s'opposaient à ce que l'on fit chanter des airs patriotiques anglais dans les écoles. Et on leur a donné raison. "Nous voulons la paix, en Canada", dit un ministre de là-bas, M. Armstrong. Avis à ceux qui craignent de s'affirmer.

—“La guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne est impossible. Il n'y a pas plus de danger que l'une ou l'autre de ces nations attaque l'autre ou en soit attaquée, qu'il y a du danger d'être attaqué par les habitants de Mars”. Cette déclaration, qui a été très applaudie, a été faite par le professeur Starr Jordan, de l'Université Stanford, Berkeley, Cal., au banquet du Club Canadien, (nov. 1910) à Montréal. Notre pays surtout est dans une position tout à fait particulière. Le Canada allié politiquement avec l'Angleterre et commercialement avec les États-Unis, c'est une garantie de la paix entre ces deux grandes nations et cette entente pourrait devenir le point principal pour décider la paix mondiale.

—Le prix d'une “marinade : Le *Niobe* a été acheté au joli prix de \$1,046,333.33 et le *Rainbow* \$243,333.33. Le coût d'entretien annuel du *Niobe* s'élève à la bagatelle de \$630,500 et celui du *Rainbow* à \$295,500. Le *Niobe* a été construit en 1899 : le *Rainbow* est une vieille cuve qui date de 1892. Le premier a 40 officiers et 659 hommes d'équipage, le second 15 officiers et 252 hommes d'équipage.—Et, dit la *Vérité*, cela ne fait que commencer !

—Ouverture du parlement provincial, à Québec, le 10 janvier—Session très importante en perspective. Plusieurs mesures concernant les mines, droits de coupe, les assurances, seront présentées. Il sera question de diviser plusieurs comtés dont la population a plus que doublé depuis quelques années, et parmi ces comtés on mentionne Hochelaga, Pontiac, Ottawa, Mégantic, Beauce. Le division d'Hochelaga ferait un comté anglais de Westmount.

—Un recensement religieux fait récemment à Toronto a donné le résultat suivant pour six quartiers sur 7 : Anglicans 53,408 ; Méthodistes 40,902 ; Presbytériens 40,580 ; Catholiques romains 21,535 ; Baptistes 11,304 ; Hébreux 7,328. Le quartier qui a été omis devrait lui aussi fournir une population de 40,000 pratiquants d'une religion ou d'une autre. Sur une population totale de 400,000 pour la ville les “church-goers”, comme on les appelle là-bas, ne dépasseraient pas 200,000. Voilà, certes, un beau champ pour les *apôtres* du *Catholic Register* !

—Un prélat anglais qui a assisté au Congrès Eucharistique de Montréal a raconté à Rome une foule d'histoires sur le compte des Canadiens-Français, entre autres celle-ci qu'ils traitaient les Irlandais au Canada comme les Irlandais

traitent les Franco-Américains dans la Nouvelle-Angleterre. Ce serait au moins une compensation, malheureusement ce n'est pas vrai. Et, du reste, la loi du talion ne nous a jamais dit rien qui vaille !

Léon Kemner.

A nos correspondants

MODE DE PAIEMENT.—Le plus sûr est de mettre dans votre lettre soit un *Mandat* sur la Poste ou sur l'*Express*,—soit un *Bon de Poste (Postal Note)*,—soit un *Chèque payable au pair* à Québec.

En cas de réclamation, ayez toujours soin de conserver le *talon-reçu* que le Maître de Poste ou l'agent de l'*Express* vous aura remis.

Faites tous les mandats, bons et chèques payables à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, Québec.

A ÉVITER.—Si vous préférez mettre de l'argent dans votre lettre, évitez de nous envoyer votre lettre *non recommandée*.

Aussi prière de ne pas envoyer de timbres à nos bureaux pour solder les comptes qui s'élèvent à 50 cts. et au-delà

APRÈS PAIEMENT.—Si dès après notre premier envoi vous constatez que rien n'est changé sur votre bande d'abonnement, ne manquez pas de nous avertir sans retard.

ADRESSE.—Toutes les lettres doivent être adressées comme suit : LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, Québec.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION.—On est prié de mettre sur des feuilles séparées ce qui regarde l'*administration* et ce qui regarde la *rédaction*.

Bibliographie

LA DOCUMENTATION POLITIQUE ET SOCIALE.—Recueil mensuel de faits et renseignements français et étrangers.—Sommaire du numéro de novembre.—Le Statut des Fonctionnaires, La Viticulture, Le Féminisme, Le Congrès radical, Les Salaires ouvriers, Le Congrès de la C. G. T., La Grève des Cheminots, La Révolution portugaise, Les Douaniers, Les politiques étrangères, Le Congrès de la Ligue de l'Enseignement.

Abonnements : France 10 fr., Etranger 1 fr. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée à la librairie HENRY PAULIN & CIE, 21, Rue Hautefeuille, Paris.

LES ANNALES DE L'ARCHICONGRÈS DES SAINTS NOMS DE DIEU ET DE JÉSUS.—Paraissant le 1er de chaque mois.—Rédaction et administration, Couvent des dominicains, 5, rue Leys, Bruxelles.—

Abonnements : Belgique, 2 francs., Union postale, fr. 2.50.

Les personnes qui s'abonnent pendant le cours de l'année reçoivent les numéros parus depuis le 1er janvier. Adresser toute communication au R. P. Van Caloen, dominicain, rue Leys, Bruxelles. Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été adressé aux bureaux de la revue.

X A BAS LA MARINE.—Jolie plaquette de 32 pages sur papier glacé, contenant des pièces de vers et des chansons d'actualité, par du May d'Amour.—Sommaire : La ronde du veau d'or, chanson, Oh ! say... ah ! no docks !..., poésie, parodie de "Océano Nox" de Victor Hugo. A bas la marine, chanson avec musique. La fin d'un régime, poésie. Pêche miraculeuse, poésie. Bourassa, poésie. Lavergne, poésie. Le chant nationaliste, chanson avec musique.

En vente chez l'auteur 25 sous l'exemplaire, 28 sous par la poste. Prix spéciaux au commerce. Agents demandés partout. S'adresser par lettre seulement à DU MAY D'AMOUR, 217 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

FÉNÉLON ET L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, par Gabriel Compayré, membre de l'Institut, chez Paul Delaplane, 48, rue monsieur le Prince, Paris. Prix 20 cts.

L'auteur appelle Fénélon "le plus aimable et le plus ingénieux des pédagogues de France", mais il s'efforce surtout d'en faire le précurseur de l'enseignement laïcisé qui a cours dans les écoles de l'état français. Cela enlève à son étude la franchise nécessaire à toute saine doctrine.

LA CRITIQUE LITTÉRAIRE (Evolution du genre) par Léon Levrault, chez PAUL DELAPLANE, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris. Prix, 15 cents.

"Depuis un quart de siècle, dit l'auteur, l'histoire littéraire a pris chez

nous une grande importance, et l'on se préoccupe beaucoup aujourd'hui de l'évolution des genres. Le moment nous a donc paru favorable à la publication d'une série de brochures où cette évolution sera étudiée. Certes, nous ne prétendons pas faire ici œuvre d'érudit ; mais nous résumons en une centaine de pages, sous un format commode, ce qui intéresse l'historien d'un genre particulier."

LE CONGRÈS DES LIGUES DU SACRÉ-CŒUR.—Beau volume in-douze, 204 pages, très bien imprimé sur papier glacé. Prix : 50 sous l'unité. En vente aux bureaux du "Messager Canadien", 1075, rue Rachel, Montréal.

Le *Compte rendu Officiel du Congrès général des Ligues du Sacré-Cœur*, tenu à Montréal le 12 septembre dernier, au lendemain du grandiose Congrès Eucharistique de Montréal, est maintenant en vente. On trouvera dans ce livre, les travaux lus aux séances d'études, et les magnifiques discours prononcés à la séance solennelle de clôture. L'organisation catholique et l'action sociale tels furent les sujets traités à différents points de vue par des conférenciers et des orateurs comme : Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal ; Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec ; M. l'abbé Thellier de Poncheville, de Paris, France ; M. Pierre Gerlier, président de l'Association Catholique de la Jeunesse française ; MM. les abbés Philippe Perrier et Emile Cloutier, l'honorable juge Lafontaine, M. Alphonse Desjardins, etc., etc..... C'est dire que par l'importance et l'actualité des études qu'il renferme, comme par la haute autorité de ceux qui ont collaboré, le *Compte rendu* du premier Congrès des Ligues se recommande à tous ceux qu'intéressent les lectures sérieuses et instructives.

Lisez donc et faites lire le *Compte rendu* officiel du premier Congrès général des Ligues du Sacré-Cœur.

La Grande Aube

PAR

Jean Daguet

CHAPITRE PREMIER

V

—Si vous vous chargez de les conquérir, je ne demande pas mieux, grand'mère !

La vieille dame soupira un peu, en pensant :

“Toujours le même éloignement des femmes ; ah ! j'ai bien peur de mourir avant de l'avoir vu marié !”

A la même heure, Germaine Maulain, dans sa mansarde, penchée sur ses livres de médecine, sous la lumière atténuée de sa lampe de travail, contemplant obstinément une planche.

Elle songeait :

“Un muscle ? n'est-ce qu'un muscle ? Pourquoi les idéologues de tous les temps se sont-ils plus à en faire le siège du sentiment humain ? Les catholiques même, dit-on, portaient un culte au Cœur de leur Christ, considéré par eux comme le foyer de son amour universel. Etrange ! extraordinaire conception d'un organe de chair et de sang !”

Elle regardait toujours la planche anatomique. Elle se surprit à soupirer.

“Tant de gens s'aiment ! pensa-t-elle. Moi, je n'aime personne, et personne ne m'aime ! De mon père, je ne me souviens pas ; ma mère me fatiguait de ses exigences et de ses plaintes ; mon frère m'est à charge ; Fédor me répugne ainsi qu'un reptile. Ah ! je suis bien seule au monde ! A d'autres les rêveries sentimentales autour du cœur ! Moi, je le dis-èque, le cœur !”

Elle eut un petit rire sec, amer, et se remit à la besogne.

Jusqu'à une heure du matin, elle travailla. Jamais elle ne se couchait avant d'avoir accompli la tâche qu'elle s'était

prescrite. La mansarde qu'elle occupait donnait sur la rue. C'était, de beaucoup, la plus propre des trois, quoiqu'elle fût aussi pauvre que les autres. Le mobilier en était réduit au strict nécessaire, mais tout s'y trouvait parfaitement agencé. Quand la jeune fille occupait sa chambre, elle s'y enfermait ; quand elle sortait en ville, elle en emportait la clé. Elle se méfait de Basilicoff qu'elle savait assez ignorant des règles du *mien* et du *tien*.

Elle tenait le Russe pour un farceur, et tirait peu de profit matériel de sa présence ; mais elle lui reconnaissait le mérite d'occuper son frère, dont le fanatisme l'ennuyait, et dont elle se trouvait ainsi bien débarrassée. Pendant que les deux hommes se chamaillaient ou manipulaient leurs poudres, ils la laissaient bien tranquille pour travailler à son aise.

Germaine Maulain était une fille parfaitement équilibrée. Elle avait bon appétit et bon sommeil, et ne se laissait jamais emporter par son imagination au pays des rêves. Néanmoins, après ses singulières méditations sur la psychologie du cœur, elle eut beaucoup de peine à s'endormir. Le problème, qu'elle avait toujours si bien repoussé loin d'elle, revenait invinciblement se poser devant son esprit pratique. Jusque-là, toutes les facultés de son intelligence et de sa volonté s'étaient uniquement tendues vers un but matériel et positif : la conquête de la fortune. Du reste, elle faisait litière sur sa route. Pourtant, s'il existait autre chose ? L'argent pourrait-il ne pas être le seul mobile des actions et des passions humaines ?

Sans aucune donnée religieuse, totalement dépourvue de principes moraux, sa conception de l'amour ne s'élevait pas fort haut ! mais il lui semblait cependant qu'un peu de tendresse eût mis une note de poésie dans le terre à terre de son existence étroite et pénible. C'eût été comme le bouquet de violettes ou la branche de mimosas qu'elle se payait au printemps, pour embaumer la tristesse de sa morne cellule. Mais elle avait beau chercher autour d'elle, dans sa mémoire, nulle image ne se présentait, dont elle pût dire en conscience :

“Je t'aimerai un jour !”

Un bruit insolite, dans la chambre voisine, la troubla parmi ses songes. Elle écouta, sans comprendre. Mais son frère accourut, frappant à sa porte, criant :

— Germaine ! Germaine ! viens vite ! Fédor a une crise !

— Une crise de quoi ? Il est ivre, voilà tout !

—Non, non, c'est une attaque de nerfs !

L'étudiante en médecine se leva, en grommelant des paroles peu flatteuses à l'adresse du malade. Elle enfila ses pantoufles, passa un long peignoir, et se dirigea, sans se presser, vers le théâtre de l'événement.

Tombé apparemment de son lit, sous l'empire de quelque cauchemar, Fédor Basilikoff se tordait, sur le plancher, dans des convulsions épouvantables.

—Jette-lui de l'eau froide sur la figure et sur la tête, dit-elle à Philippe consterné ; nous ne pouvons rien d'autre, pendant qu'il se démène ainsi.

Philippe s'empressa d'obéir, et, sous la douche apaisante, son camarade ne tarda pas à modérer ses contorsions. Bientôt, il glissa dans une sorte de léthargie, presque aussi effrayante que sa crise.

Philippe s'arrachait les cheveux, le croyant mort.

—Allons donc ! lui cria sa sœur, il en reviendra bien assez vite, ton cher ami ! Mais elle était de mauvaise humeur et n'en ménagea pas l'expression à son frère. Elle lui dit, entre autres aménités :

—J'aurais bien voulu qu'il y restât, le misérable ! Il nous amènera quelque ennui, un jour ou l'autre. Cette crise-là n'est pas naturelle. J'ai vu qu'il lui était arrivé une aventure hier. Toi-même as été frappé de la décomposition de sa figure. Tu as bien tort de te laisser mener par cet être-là. Il te fait tirer les marrons du feu pour lui, et si jamais votre association tourne mal, c'est toi qui paieras les pots cassés !

—Comme tu es vulgaire, ma pauvre sœur ! fit l'anarchiste avec mépris. Tu ne comprendras jamais le sacrifice à la Cause ! Fédor et moi, nous avons fait abnégation totale de notre vie pour l'Idée ! Peu nous importent la prison et les supplices !

—Faut-il que vous soyez bêtes ! s'écria-t-elle.

Fédor Basilikoff, à ce moment, ouvrit les yeux, promena un regard stupide autour de lui et demanda :

—Où est leur Jacques ? Je l'ai vu tout à l'heure. Il m'a roué de coups.

—Il n'a peut-être pas eu tort ! murmura Germaine, avec un demi-sourire de pitié.

Et, après avoir fait avaler une potion calmante au misérable, elle rentra dans sa chambre et s'endormit enfin.

VI.

Jacques Sonnoy n'était pas homme à remettre l'exécution d'un projet charitable.

Dès le lendemain de la mort du vieux Balthazar, il se mit en campagne pour chercher des collaborateurs à l'Œuvre de la Presse" qu'il voulait établir immédiatement à Blanche-Croix. Comme il passait toute la matinée et une grande partie de l'après-midi à son usine, il ne put voir qu'un nombre assez restreint de personnes, ce jour-là. Toutes l'approuvèrent et lui promirent leur concours pécuniaire ou autre.

Il tenait particulièrement à s'entendre tout de suite avec un ancien officier supérieur d'artillerie, nommé le colonel Martin, qui consacrait noblement les loisirs de sa retraite à faire des conférences et des cours aux ouvriers. Jacques pensait avec raison que le colonel pourrait lui composer des tracts à l'emporte-pièce ; mais il fallait le saisir. L'ex-canonnier qui servait de valet de chambre au digne homme dit au jeune chef d'usine :

— Mon colonel ne rentrera pas avant minuit. Je sais qu'il soupe chez le docteur Smith, et qu'ils doivent aller ensemble, après souper, installer de nouvelles projections au cercle de la rue Neuve.

— C'est bien, répondit Jacques Sonnoy, j'irai le trouver au cercle.

Ayant soupé avec sa grand'mère, selon sa coutume, le jeune homme se dirigea en effet vers la rue Neuve, qui se trouvait à l'autre extrémité de la ville.

Une nombreuse réunion s'y trouvait. Le jeune abbé Parmentier, infatigable directeur du cercle, s'affairait avec un missionnaire barbu, récemment arrivé du Thibet, qui lui apportait une série de clichés inédits pour ses projections géographiques. Le colonel Martin, le docteur Smith et plusieurs autres personnalités "cléricales" jugeaient de l'effet saisissant de ces reproductions, et s'extasiaient.

On fit fête à Jacques Sonnoy. Il demanda courtoisement une minute d'intermède et, en deux mots précis, raconta la mort du camelot, et développa les conclusions tirées de ses recommandations dernières. Un nouveau plan de bataille est toujours acclamé par les catholiques militants de la vieille Flandre. Le vaste projet de Jacques Sonnoy emballa ceux-

ci. Le colonel promit vingt, quarante tracts, pour commencer. L'abbé offrit des illustrations sérieuses, et le médecin des charges. On bavarda jusqu'à onze heures du soir.

En sortant du cercle, Jacques entra un moment dans une petite chapelle de secours, où se faisait l'Adoration nocturne, et où il eut la joie de reconnaître plusieurs de ses ouvriers prosternés devant le Très Saint Sacrement.

Puis il reprit le chemin de sa maison, marchant d'un bon pas, sous une sorte de grésil qui tombait, glacial. En tournant le coin de la rue des Prévôts—la sienne—qui était parfaitement bien éclairée, il observa qu'elle était déserte. Son pas résonnait sur le trottoir avec une sonorité métallique. Arrivé à la porte cochère de sa demeure, il introduisit son passe-partout dans la serrure, entra, referma le battant et remonta chez lui.

Pendant que ce vaillant chrétien employait ainsi sa soirée, il ne s'inquiétait guère des menaces anonymes reçues la veille, et ne se doutait pas des peines prises par les obscurs complices pour les mettre à exécution la nuit même.

Philippe et Fédor avaient bien travaillé toute la journée. De sa crise terrible, le Russe ne paraissait nullement se ressentir. L'engin était prêt, attendait sur l'établi.

A table, les deux hommes avaient parlé d'un rendez-vous de plaisir, pour détourner les soupçons de Germaine.

—Le patron du journal nous régale ce soir, à l'estaminet du "Merle Blanc", avait dit Fédor. Viens m'y rejoindre, Philippe. Nous irons faire un tour au théâtre du Petit Guignol ensemble.

—Je veux bien, avait répondu Philippe, cela me remettra de ma migraine.

Et Germaine enfermée dans sa chambre, ils avaient filé, mystérieusement, l'un après l'autre.

Ce n'était pas au "Merle Blanc" qu'ils se rendaient, mais au "Chapeau Rouge", une misérable taverne, dans une ruelle populeuse, donnant à l'extrémité de la rue des Prévôts.

Basilikoff connaissait bien les aîtres de cet établissement louche. La taverne occupait l'arrière-boutique d'une papeterie-librairie borgne, totalement dépourvue d'acheteurs après 8 heures du soir. L'horrible vieille qui tenait la boutique dans la journée se repliait alors dans la taverne, où elle aidait son digne époux à servir les clients, c'est-à-dire qu'elle se grisait abominablement avec eux. Fédor savait que, le soir,

la boutique vide et insuffisamment éclairée par une mauvaise lampe à essence présentait des coins d'ombre, où il serait facile de cacher l'engin sans attirer l'attention de personne.

Pour plus de sûreté, les deux complices avaient enveloppé la boîte de fer-blanc d'un papier noir d'emballage, maintenu par une ficelle. Ainsi l'objet, dans les ténèbres, passerait inaperçu.

—Tu porteras ça sous ta pèlerine, dit le Russe à Philippe, et les gens que tu croiseras par les rues ne se douteront de rien.

Car le prudent personnage n'entendait pas se charger lui-même d'un fardeau de ce genre. Son culte du néant n'allait pas jusqu'à risquer de détruire sa précieuse personne.

Le malheureux Maulain, au contraire, exultait à la pensée du péril couru pour satisfaire ses passions cruelles. Il marchait au-devant de la mort avec une espèce d'ivresse. Il se répétait, en serrant la bombe contre sa poitrine :

“Si je péris, qu'importe ! pourvu que l'autre soit réduit en miettes !”

Pauvre égaré auquel avait manqué le flambeau de la Vérité éternelle pour distinguer le bien et le mal, dans les ombres de la vie présente !

S'étant rejoints dans la caverne du Chapeau Rouge, les deux hommes se mirent à jouer aux cartes. Les consommateurs étaient rares et de fort piètre apparence. D'un vieux poêle de fonte chauffé à blanc, une chaleur suffocante montait ; l'intense fumée du tabac de “zone” obscurcissait la lueur jaunâtre de l'unique bec de gaz. Le maître de la taverne ronflait dans un coin. La vulgarité de la scène écœurait Philippe ; mais son camarade semblait se complaire en cette abjection ; il riait, en montrant ses dents de loup ; il plaisantait et buvait effroyablement.

Sur le coup de onze heures, la mégère, qui surveillait ses pratiques, dit mollement :

—Faut fermer ; c'est le règlement de la police ; faut vous en aller tous.

Personne ne remua.

Une sorte d'apache, qui pariait pour le jeu du Russe, dit, sans se déranger :

—Verrouille ta devanture, la mère !

La hideuse vieille se leva. Maulain fit un mouvement pour s'élançer. Quoiqu'il eût placé l'engin derrière le comp-

toir de la papeterie, une crainte le saisissait que le mégère ne le découvrit, ou même ne le renversât au passage. Mais Fédor le saisit par le bras et le maintint de force à sa place.

—Bouge pas ! dit-il avec un regard significatif.

Et il ajouta moqueusement, pour la galerie :

—Tu es trop galant, la patronne saura bien se tirer d'affaire toute seule.

Avec un frisson de terreur, Philippe entendit la vieille heurter ses volets, entrechoquer des barres de fer. Le bruit lui parut infernal. Puis, la porte donnant sur la ruelle fermée à clef, un profond silence tout à coup s'établit. La lueur hésitante de la lampe à essence s'évanouit soudain, et la mégère, traînant ses savates, revint s'accroupir au coin du poêle.

Philippe Maulain tira son mouchoir de sa poche et le passa lentement sur son visage, où coulait une sueur froide.

—Tu as chaud ? demanda Fédor, avec un intérêt narquois.

—J'étouffe ! répliqua rageusement l'anarchiste.

Il aurait voulu battre Fédor. Cette attente fiévreuse du dernier moment exaspérait ses nerfs. Seul, il n'aurait jamais différé si longtemps l'accomplissement de son crime ; mais le Russe veillait. Il avait bien calculé toutes les chances de réussite de l'attentat. Etant donné que tous les établissements publics, cafés et concerts, devaient fermer régulièrement à onze heures, il fallait laisser aux gens le temps matériel de rentrer chez eux, soit quarante-cinq minutes environ.

Maintenant, Basilikoff consultait fréquemment sa montre.

Tout à coup, il dit :

—Minuit moins dix ! Allons, Philippe ! ta sœur s'épouvanterait de ne pas nous voir rentrer !

Philippe était debout avant la fin de la phrase. Il bégaya, en regardant autour de lui :

—Je crois que j'ai laissé ma pèlerine dans la boutique !

—Voulez-vous une lumière ? demanda la mégère.

Mais elle était impotente et ne remuait pas vite. Quand elle fut parvenue à rallumer sa méchante lampe, le jeune Maulain avait déjà revêtu sa longue pèlerine des Vosges, et il tenait l'engin précieusement caché sous ses plis. Basilikoff payait les consommations pendant ce temps-là.

Ils sortirent ensemble, dans la ruelle, dont l'atmosphère glacée les saisit, et, pressant le pas, ils gagnèrent en hâte l'extrémité de la rue des Prévôts. Cette rue était longue, environ trois cents mètres séparaient la maison des Sonnoy de l'extrémité est, où se trouvaient les criminels.

Basilikoff arrêta son camarade et, après avoir examiné avec précaution les alentours, il lui dit à voix basse :

—Tu sais que le mouvement de la machine doit se déclencher exactement à minuit quinze. Voilà minuit qui sonne au beffroi de l'Hôtel de Ville. Tu as le temps de poser tranquillement ta boîte contre la porte cochère de la maison. Cette porte est dans un renforcement. L'explosion fera crouler la voûte, et si toute la maison n'est pas démolie du même coup, c'est que le diable s'en sera mêlé.

En achevant ces paroles, le Russe eut un petit rire, véritablement infernal.

L'autre, impatienté, répliqua nerveusement :

—Je sais, je sais, j'ai compris, laisse-moi !

Mais Fédor le retenait par le pan de sa pèlerine.

—Un mot encore : prends bien garde, en posant la boîte, de l'appuyer *exactement* contre le bois de la porte !

Philippe Maulain se dégagea d'un mouvement violent :

—Comme si je ne connaissais pas la théorie des explosifs !

Ainsi ces misérables raisonnaient froidement du crime qu'ils allaient accomplir. L'impiété, l'orgueil, une science incomplète et incomprise avaient ramené à la sauvagerie ces produits dévoyés d'une civilisation à outrance.

Dans le silence absolu de la grande rue endormie, Philippe Maulain s'avavançait. Il marchait vite, trop vite, pressé d'en finir. D'autres fanatiques jettent des bombes sur le passage des chefs d'Etat, ou bien dans l'enceinte des assemblées législatives, sous le vain prétexte de rénovation gouvernementale ; mais le libre penseur qu'était Philippe Maulain allait faire sauter un simple particulier, parce qu'il incarnait à ses yeux tous les principes de la religion abhorrée du Christ.

Dans son exaltation forouche, pas une seconde, l'anarchiste ne se demande pourquoi son camarade ne l'accompagnait point. Basilikoff l'avait lâché, s'était dérobé par une transversible. L'exécuteur était seul, bien seul, pour accomplir son forfait, devant l'œil inexorable du juge auquel il ne pensait pas.

Déjà il distinguait, au travers du brouillard nocturne, cette vaste maison paisible qu'il allait annihiler avec une pincée de poudre. Il touchait au but.

Mais le dégénéré avait trop présumé de ses forces. Un éblouissement l'étourdit soudain, un spasme nerveux le

secoua, ses doigts crispés sur l'engin se détendirent, et tandis que la bombe roulait au milieu de la rue, lui-même s'abattait comme une masse, les bras étendus, sur le trottoir.

Alors une détonation épouvantable retentit. Toutes les vitres de la rue éclatèrent. Les portes des maisons s'ouvrirent, des gens, à demi vêtus, accoururent.

On trouva la chaussée défoncée jusqu'aux égouts, et, sous des monceaux de débris, le corps pantelant et déchiqueté d'un jeune homme.

Vingt cris, cinquante cris partirent à la fois.

—I n jeteur de bombes!

—Il s'est tué lui-même!

—C'est bien fait!

—Ah! quelles blessures horribles!

—Mais il respire encore!

Une voix nette, dominant le tumulte, demanda :

—Quel est cet homme?

C'était Jacques Sonnoy qui parlait.

Les voisins, tremblants et surexcités, répondirent :

—Nous ne le savons pas; il n'est pas du quartier. Dieu merci!

—Peu importe son identité; d'ailleurs, continua le chef d'usine, s'il n'est pas mort, qu'on le transporte chez moi!

Ce fut un *tolle* d'indignation dans la rue.

—Un anarchiste! un assassin! Qu'on le jette dans le canal, plutôt! Il a voulu nous faire périr tous!

—Pardon, mes amis, répliqua Jacques Sonnoy d'un ton très ferme, j'ai lieu de croire que cette bombe m'était spécialement destinée, et c'est pourquoi je tiens à m'assurer de l'auteur de l'attentat.

Une stupeur accueillit ces paroles. On ne protesta plus.

Déjà deux hommes au service de Jacques s'avançaient, portant un matelas; d'autres, de bonne volonté, se présentèrent. Et le criminel agonisant fut emporté dans la maison qu'il avait voulu détruire, et qui avait si peu souffert des résultats avortés de sa machine infernale.

Pendant ce temps-là, son complice, Fédor Basilikoff, se dirigeait avec rapidité vers la ruelle du Cœur-Volant. Comme sa montre était parfaitement réglée et qu'il avait supputé exactement la minute précise de l'explosion l'imprévu de la détonation l'épouvanta. Il demeura un instant cloué sur place, écoutant, ne comprenant pas. Il tira sa montre, vérifia

l'heure. Comment, pourquoi cette bombe avait-elle éclaté sept minutes avant le moment fixé? Cet imbécile de Philippe Maulain l'aurait donc laissée choir en route? Une terreur folle coupa les jambes au nihiliste: Il crut tomber, lui aussi, défaillir sotttement au milieu de tous ces bourgeois et boutiquiers, réveillés en sursaut, qui s'interpellaient d'une maison à l'autre.

—Avez-vous entendu?

—Ce doit être une explosion de gaz!

—On dit que c'est dans la rue des Prévôts.

—Y a-t-il des victimes?

A ce moment, l'ancien forçat entendit quelqu'un courir derrière lui à toute allure. Ses cheveux se dressèrent sur sa tête; ses mains tremblantes agrippèrent, dans sa poche, le manche de son poignard.

Mais ce n'était qu'un garçon boulanger, hors d'haleïne, criant:

—C'est un attentat! je vais chercher la police!

Une femme, se projetant par la fenêtre, demanda d'une voix perçante:

--Sait-on qui a fait le coup?

Déjà loin, le garçon boulanger se retourna pour lancer l'information sensationnelle:

L'homme est pris, et s'il n'est pas crevé encore, il n'en vaut guère mieux!

Fédor Basilikoff ne voulut pas en entendre davantage. Il se jeta dans la première rue adjacente, et fila le plus rapidement possible, sans courir toutefois, par crainte d'attirer l'attention publique, car toute cette partie de la ville était en ruine maintenant.

Son cerveau bourdonnait, ses idées se heurtaient confusément dans sa tête, et au-dessus du dépit, du désespoir, de la peur, dans son âme abjecte, un sentiment montait submergeant tous les autres: une rage folle contre l'homme qu'il avait envoyé lui-même à la mort.

Telle était sa fureur qu'il se surprit à dire:

—Le traître! le vendu! rater une pareille occasion!

Mais, au ton de sa propre voix, il tressaillit, comme le lièvre de la fable devant son ombre.

Heureusement pour lui qu'à ce moment-là il traversait la Grand'Place, à peu près déserte, et qu'il allait s'engager dans le vieux quartier, le quartier pauvre, trop éloigné de la rue des

Prévôts pour que le fracas de l'explosion y eût causé beaucoup d'alarmes.

Cinq cents mètres à peine séparaient Basilikoff de son logis d'emprunt : il se ressaisit à temps, réfléchit vite. Dans les situations désespérées, les coquins, comme les héros, doivent prendre rapidement leur parti. Le nihiliste résolu de mettre au plus tôt la frontière belge entre la police de Blanche-Croix et sa précieuse personne. Ce n'était pas loin. Il connaissait bien un sentier, au travers d'un petit bois, par lequel souvent il avait introduit du tabac de contrebande. A Bruxelles, il trouverait du secours. Peut-être passerait-il en Angleterre. Bah ! la vie n'était pas terminée pour lui. Est-ce que Philippe Maulain avait été sa première dupe ? Il en trouverait encore bien d'autres !

Essayant de se rassurer ainsi lui-même, Fédor gagna l'immeuble où trônait la Chouette, poussa la porte basse et frotta une allumette, pour monter l'escalier sans bruit. Quand il fut arrivé au deuxième étage, il prit d'infinies précautions pour introduire sa clé dans la serrure. Il ne voulait pas que personne pût l'entendre.

Dans la première pièce, il alluma une bougie, qu'il porta dans la seconde. Là, il ne s'arrêta pas à contempler les outils épars, témoignant de la besogne à laquelle il s'était livré la vieille. Non. Sans une pensée pour le malheureux qui expiait là-bas leur forfait commun, il fouilla cyniquement les meubles, que l'autre avait eu la sottise de partager avec lui. Tout lui fut de bonne prise : l'argent, quelques menus bijoux, des livres de chimie, un peu de linge, voire les souliers neufs de Philippe Maulain. Il jeta ces différents objets pêle-mêle dans un sac, et le sac sur son dos. Mais, avant de se mettre en route, et pour se donner du courage apparemment, il se saisit d'une bouteille de kummel et en avala, d'un trait, une lampée terrible.

Après quoi, satisfait, il souffla la bougie et redescendit l'escalier, mais sans refermer aucune porte.

Sur le trottoir, il s'orienta une minute. Tout paraissait calme. Secouant la poussière de ses pieds, il tourna sur la gauche, vers l'extrémité de la ville, et disparut dans la nuit.

VII.

En faisant relever l'anarchiste mortellement blessé par sa propre bombe, Jacques Sonnoy ne douta pas un instant que

cet inconnu ne fût l'auteur de la lettre anonyme reçue le jour précédent.

Néanmoins, et malgré son indignation légitime pour un si odieux attentat, le jeune chef d'usine mit tout en œuvre pour adoucir moralement et matériellement les derniers moments du misérable.

Et, d'abord, il fit chercher le premier vicaire de la paroisse, l'abbé Liétard, homme énergique et intelligent, que les ouvriers avaient surnommé entre eux "le convertisseur".— Un médecin catholique demeurait à deux pas, le docteur Bruay. Jacques le conjura de tenter l'impossible pour ranimer le mourant, ne fût-ce que deux ou trois minutes, juste le temps de se reconnaître et de demander pardon au bon Dieu. Mais le médecin secoua la tête.

Comme on craignait de faire passer le malheureux en le remuant, on l'avait déposé simplement sur une pile de matelas, dans une pièce du rez-du-chaussée ouvrant sur la cour, et servant habituellement de salle à manger aux domestiques. Sur la rue, les fenêtres étaient brisées, et les appartements inhabitables par cette froide nuit d'hiver. Par crainte d'une rupture dans les conduites ou les fils, on n'avait pu allumer ni le gaz ni l'électricité, et deux lampes à pétrole éclairaient seules la scène.

Mme Sonnoy, la grand'mère, malgré ses infirmités et son âge, avait voulu descendre ; et tremblante encore, son chapelet entre les doigts, elle regardait, assise dans un fauteuil.

Jacques, agenouillé près de l'homme, épiait anxieusement une lueur de connaissance et de raison sur les traits contractés et durs. En face de lui, le docteur Bruay tâtait les membres broyés et fronçait les sourcils.

L'abbé Liétard arriva. Se débarrassant vivement de son marteau, il s'approcha du mourant et demanda :

— Vit-il encore ?

— Oh ? si peu ! répondit le médecin.

— Essayez quelque chose, Bruay, pour l'amour de Dieu ! supplia Jacques.

— Je vais tenter des piqûres.

— Mais d'où sort cet homme ? qui est-ce qui le connaît ? poursuivait le prêtre dont les regards ardents dévoraient le visage livide et cruel du moriond. S'il a des parents, tout scélérats qu'ils puissent être, ne conviendrait-il pas de les appeler ?

— Ses vêtements sont en lambeaux, observa un domestique, impossible de retrouver seulement la place de ses poches.

L'homme, en parlant ainsi, secouait les guenilles sanglantes, dont on venait de dépouiller si laborieusement l'inconnu. Quelques débris de papiers s'en échappèrent. L'abbé Liétard se précipita, ramassa un fragment d'enveloppe de lettre. et lut, à haute voix, le seul mot resté visible :

— Maulain . . .

Le médecin se retourna, surpris.

— Maulain, dites-vous ? Je connais ça ; c'est le nom d'une étudiante en médecine, dont Ragot fait grand cas. Aurait-elle un frère, et ce frère serait-il un anarchiste ? Je l'ignore !

Mais le commissaire de police étant arrivé sur les entre-faites, tandis qu'on lui montrait le fragment d'enveloppe :

— Ah ! ça ne m'étonne pas ! s'écria-t-il ; ce Maulain nous était signalé pour une espèce de fou furieux ! Mais il doit avoir un complice, un Russe, en rupture de baigne, un nihiliste de profession, rédacteur politique au *Réveil des Parias*.

— Celui-là court encore, sans doute ! observa l'abbé Liétard.

— Sans doute. Mais je n'en suis pas moins obligé d'opérer une perquisition immédiate dans le domicile de ces gredins.

Déjà il regagnait la porte. Jacques Sonnoy l'arrêta au passage.

— Voulez-vous me permettre de vous accompagner ? dit-il. Ce malheureux est en bonnes mains et, je pense que sa sœur aura un triste réveil en apprenant la vérité.

— Connaissez-vous sa sœur ? s'écria le commissaire.

— Non, je ne l'ai jamais vue, et il y a cinq minutes, j'ignorais même son existence.

Le commissaire le regarda, un étonnement au fond des yeux :

— Acte de charité chrétienne, alors ? Ça vous ressemble bien, Monsieur Jacques !

Germaine Maulain dormait, complètement ignorante des événements qui bouleversaient la moitié de la ville.

Un bruit de pas et de voix inusité, dans la première pièce de son logement, la réveilla. D'abord, elle crut que son frère avait ramené quelques camarades avec lui. Mais c'était chose rare, Philippe avait peu de relations. Elle écouta. Le diapason des conversations montait. Une phrase lui arriva, distincte :

— Fouillez partout ! mais doucement, prenez garde !

Seraient-ce des cambrioleurs? Instinctivement, la jeune fille décrocha le minuscule revolver suspendu à son chevet.

Au même moment, on frappait à sa porte.

Elle se jeta en bas de son lit, et, sans ouvrir, lança le question sacrée :

—Qui est là?

—Le commissaire de police du quartier Sud. Affaire urgente!

Elle hésitait à se montrer. Les malfaiteurs ont tant de trucs! Mais la voix de sa propriétaire, la Chouette, glapissant tout à coup, la convainquit :

—Mam'zelle Germaine, dépêchez-vous, c'est pressant!

Inquiète alors, elle passa promptement sa robe de chambre, alluma une bougie et déverrouilla sa porte.

—Qu'y a-t-il donc? demanda-t-elle; où est mon frère?

—Chez moi, Mademoiselle, répondit une voix grave qu'elle n'avait jamais entendue.

Elle leva ses yeux effarés et devina un homme jeune, grand et beau, qui s'adressait à elle avec la plus déférente politesse.

—Il est arrivé un accident à votre frère, dans la rue, devant ma porte. Je l'ai fait transporter dans ma maison. Les médecins sont près de lui. Mais vous-même, je le crois, Mademoiselle, étudiez la médecine. Voulez-vous venir le voir?

Troublée au delà de toute expression, elle répondit machinalement

—C'est bien, j'y vais, laissez-moi le temps de m'habiller.

Elle rentra dans sa chambre. Ses mains tremblaient si fort qu'elle ne pouvait pas agraffer ses vêtements.

Ce n'était pas qu'elle eût pour son frère une affection particulièrement tendre, mais les liens du sang se resserrent aux heures tragiques de l'existence. Et puis, dans cet étrange envahissement de sa demeure, à une heure du matin, elle pressentait un mystère sur la nature duquel, malgré son énergie, elle n'osait pas s'interroger.

S'efforçant de reprendre possession d'elle-même, dès qu'elle reparut elle demanda

—Pourquoi le commissaire et ses agents sont-ils ici?

L'homme qui avait déjà parlé répondit doucement

—Ils cherchaient l'ami de votre frère, le Russe, qui habitait avec lui.

—Fédor Basilikoff!

Et, tout à coup, une idée surgissant dans le cerveau de la jeune fille, elle poussa un cri :

—Est-ce qu'il aurait assassiné mon frère?

Les assistants se regardèrent embarrassés.

Le commissaire dit tout net.

—Nous n'en savons rien!

Germaine gagna l'escalier, descendit en courant, et ne respira que dans la rue, où l'air froid lui donna un salutaire soufflet.

Alors, seulement, elle s'aperçut qu'elle était partie sans savoir où elle devait aller. Mais le grand jeune homme inconnu la suivait, et maintenant il lui montrait le chemin.

—Par ici, Mademoiselle, il faut que nous traversions la Grand'Place.

D'abord, ni l'un ni l'autre ne parlèrent. Germaine ne *voulait* pas parler. Il lui semblait qu'elle saurait toujours assez tôt. Elle avait peur, peur d'avancer vers la chose horrible qui l'attendait. Pourtant, elle marchait vite, inconsciemment, poussée par une force qu'elle ne comprenait pas. Une angoisse inexprimable lui étreignait le cœur. Si elle avait su prier, à ce moment-là, elle eût prié de toute son âme. Hélas! pour elle, pauvre fille, le ciel était vide.

Cependant, son compagnon de route, préoccupé de son mutisme, commençait à l'interroger obligeamment sur sa famille :

“Son père n'avait-il pas été officier? Depuis combien de temps sa mère était-elle morte? N'avait-elle pas d'autre parent que son frère?”

Elle répondait laconiquement d'une voix monotone et sans timbre.

Mais une animation inaccoutumée dans les rues, à pareille heure, attira bientôt l'attention de l'étudiante, en même temps qu'une singulière odeur de brûlé venait saisir son odorat.

—Donnez-moi le bras, lui dit tout à coup son guide.

—Pourquoi faire?

—Pour traverser cette foule.

Elle regarda devant elle et s'aperçut alors, pour la première fois, que les réverbères étaient éteints; mais on y voyait encore suffisamment pour distinguer une populace énorme qui s'écrasait dans la pénombre. Des gendarmes à pied faisaient circuler les curieux, car c'étaient bien des curieux, et il y

avait là, évidemment, un spectacle extraordinaire à contempler.

Germaine Maulain observa que son guide cherchait à lui faire longer les maisons afin qu'elle passât inaperçue, sans doute. Mais la presse devint si compacte, qu'il fallut jouer des coudes pour s'ouvrir un chemin. Germaine sentit des regards hostiles s'arrêter sur elle, et un murmure confus atteignit son oreille :

—C'est sa sœur, c'est la sœur de l'anarchiste !

Sans le bras de fer qui la soutenait, la jeune fille serait tombée sur place.

A cet endroit même, un barrage de troupes maintenait libre un grand espace découvert, au milieu duquel une petite fumée âcre s'élevait d'un trou béant.

Le conducteur de Mlle Maulain appela un sous-officier et lui dit deux mots à l'oreille :

L'autre répondit tout haut :

—Passez, Monsieur, passez, c'est votre droit !

Et les soldats s'écartèrent.

A partir de ce moment-là, l'étudiante ne se rendit plus compte de rien, jusqu'à ce qu'elle se trouvât en présence d'un spectre grimaçant, étendu sur des matelas, et autour duquel s'agitaient plusieurs figures familières de médecins.

Droite, rigide, les yeux fixes, les mains nouées devant elle, Germaine Maulain regardait avec horreur. C'était ça, son frère ! Ainsi finissait le dernier de ses proches ! Elle n'avait pas besoin d'explications. Elle comprenait assez le drame : Philippe avait voulu jeter une bombe ; la bombe, en éclatant, l'avait tué. Son frère expirait dans la boue et dans le sang, heureux encore d'échapper par la mort aux assises ! Elle frissonna.

Une voix connue lui dit doucement :

—Vous voyez bien vous-même qu'il n'y a plus rien à faire, ma pauvre fille !

L'étudiante leva les yeux, aperçut le médecin-chef de l'hôpital, Wavrin.

Elle ne put pas répondre.

Wavrin, qui était grand-père, lui passa la main sur l'épaule, et répéta :

—Ma pauvre fille !

Bruay, en tablier blanc, les manches retroussés jusqu'aux coudes, lui fit un petit signe d'amitié.

Le troisième docteur, Smith, agenouillé près de l'agonisant épiait anxieusement son visage. Il dit soudain :

— Ses paupières papillotent !

Les autres médecins se rapprochèrent vivement :

— Ah ! le voilà qui ouvre les yeux !

Cela fit une petite rumeur.

Alors, à son grand étonnement, Germaine vit le jeune homme, qui l'avait amenée là, repousser le docteur Smith, et s'agenouiller à sa place, aux côtés de l'anarchiste. Penché sur les yeux vitreux, il se mit à parler très bas, mais si distinctement que Germaine entendait vibrer chacune de ses paroles.

— M'entendez-vous, Maulain ? C'est moi, Jacques Sonnoy, celui que vous avez voulu tuer ! Mon Divin Maître m'a donné l'exemple, en pardonnant à ses bourreaux. Moi aussi, je vous pardonne de tout mon cœur. Mais Celui qui va vous juger ne vous pardonnera pas sans repentir. Le ministre du Dieu de miséricorde est là. Ecoutez-le, je vous en supplie !

Ayant achevé ces paroles avec une ferveur qui confondit l'étudiante, Jacques Sonnoy se releva, et fit signe aux médecins de s'écarter.

Germaine, d'instinct, se recula aussi, et demeura collée contre le mur, n'en pouvant croire ses yeux : un prêtre bénissait son frère ! Mais, en dépit de sa totale indifférence en matière de religion, cela ne lui parut ni choquant, ni ridicule ; et il lui sembla, au contraire, que ce ministre du culte arrivait à son heure et se trouvait bien à sa place pour remplir son rôle, sur cette scène tragique, comme consolateur suprême du dernier des misérables.

Cinq minutes plus tard, Jacques Sonnoy, lui-même, fermait les yeux de son assassin.

Germaine vit le geste, et, comprenant que tout était fini, elle vint s'agenouiller à son tour près de son frère. Elle ne pria pas, ne sachant plus prier. Mais, d'un mouvement machinal, réminiscence d'un lointain atavisme, elle prit la branche de buis, qui trempait dans une coupe, et jeta de l'eau bénite sur le corps mutilé du mécréant. A peine se rendait-elle compte de ses actes. La tête lui tournait, une sorte de vertige emportait sa pensée.

Les médecins, la regardant, chuchotaient. Soudain, Bruay la releva, Wavrin lui présenta un verre de liqueur, en lui ordonnant de boire. Elle se défendait. Il lui dit :

—Je le veux, vous ne tenez plus debout !

Elle céda, but, et s'assit un instant, brisée.

En ce moment, la vieille Mme Sonnoy s'approcha d'elle, et, avec beaucoup de bienveillance, lui offrit d'achever la veillée là, si elle le désirait, ajoutant qu'une chambre serait mise à sa disposition pour s'y reposer. Mais elle refusa, laissant, pour la première fois, entrevoir ses sentiments. Elle répondit à la grand'mère de Jacques :

—Ne m'accablez pas, Madame, je suis déjà bien assez écrasée de honte. Votre générosité et celle de M. votre fils me surpassent. Non, non, ma place n'est pas ici ! Je me demande même comment vous ne jetez pas à la rue le cadavre du monstre que j'avais pour frère !

La pauvre mère Sonnoy, désolée, lui tendit les deux mains ; mais la jeune fille ne voulut pas les prendre, et marcha vers la porte.

Alors Wavrin courut après elle, et l'arrêtant rudement, lui cria dans l'oreille :

—Pas de bêtises, hein ? Je n'aime pas cette exaltation là, et de la part d'une fille si posée d'ordinaire, ça m'effraie. Vous avez du bromure chez vous ? Prenez-en, oubliez tout, dormez ; et venez me parler demain, je *le veux*, nous causerons. C'est compris ?

—Oui, maître, parfaitement !

—Attendez Smith. Il va vous reconduire, il ne faut pas que vous retourniez seule, chez vous.

Habitée à obéir à ses professeurs, elle se soumit, pour la forme.

Mais sa résolution était prise : Elle allait disparaître à tout jamais de Blanche-Croix. Sa fierté venait de subir une trop cruelle atteinte. Fille et petite fille de soldats, l'honneur demeurait encore sa religion, le seule dont elle eût conservé le culte. Malgré les ignobles tentations de la misère, et en dépit de ses instincts arrivistes, Germaine Maulain aurait su garder une dignité d'existence qui lui rendait atroce la déchéance finale de sa race. En somme, ce n'était pas la mort de son frère, en elle-même, qui la désespérait, mais les circonstances de cette mort. Le nom qu'elle portait, obscur la veille, mais encore avouable, venait de prendre, tout à coup, une notoriété sinistre. Elle ne pourrait plus, sous ce nom, se présenter nulle part, sans être montrée au doigt. Les gens s'éloigneraient d'elle comme d'une pestiférée. Elle, qui

avait rêvé d'entourer ce nom d'une auréole de gloire ! Finis les rêves, et de quelle cruelle façon !

L'idée seule de reparaître à l'amphithéâtre, à la clinique, à l'hôpital, lui faisait monter le rouge de la honte au visage, dans les rues glaciales où Smith l'entraînait si rapidement.

Arrivée à sa porte, elle la trouva gardée par deux agents de police. Le docteur demanda si Basilikoff était revenu. On lui répondit que non.

— Tant mieux ! s'écria-t-il.

Et il ajouta, s'adressant à Germaine :

— Allez, mon enfant, reposez-vous bien, et ne vous tracassez pas trop ; vos amis ne vous abandonneront pas.

Il lui sera la main et la quitta, vaguement inquiet.

“ J'aurais voulu la voir pleurer, se disait-il ; une femme qui ne pleure jamais me déroute ! ”

Pendant Germaine Maulain, en se retrouvant seule dans son logis dévasté et désert, éprouva tout d'abord un affreux sentiment d'abandon. En ce moment-là, elle fut presque tentée de regretter son frère, qui, pour morose et désagréable qu'il fût, lui donnait, tout au moins, l'impression d'une famille.

Mais elle sourit de pitié sur sa faiblesse. Elle se dit :

“ Ce n'est que le commencement ; il faudra bien que je m'accoutume à la solitude, puisque je suis destinée à vivre en solitaire jusqu'au dernier de mes jours ! ”

La vue de la chambre, que son frère avait partagée avec le forçat russe, lui était odieuse. Elle se retira dans la sienne et s'y enferma.

Ayant allumé toutes les lumières dont elle disposait, elle se mit à ranger ses papiers, les tria, en brûla quelques-uns, plaça les autres dans sa malle, avec son linge et ses effets.

Quand elle eut terminé sa besogne, elle se jeta sur son lit ; mais elle ne put dormir, en dépit du bromure, et se débattit jusqu'à l'aube contre son imagination troublée, revoyant, en une hallucination morbide, le spectre hideux de son frère, l'image saisissante du prêtre, surtout la figure, énigmatique pour elle, de cet homme extraordinaire qu'on appelait Jacques Sonnoy.

VIII

Il avait été convenu entre Jacques, les médecins et la po-

lice, que la dépouille du criminel serait transportée au petit jour à l'hôpital, afin que son enterrement pût se faire en catimini, et ne provoquer aucun esclandre.

Mais quand il s'agit de procéder à la cérémonie sommaire, Wavrin observa que la sœur de l'anarchiste souhaiterait peut-être d'y assister, et qu'il fallait l'en avertir.

On envoya donc une infirmière chercher Germaine Maulain. Cette fille trouva porte close au logis de l'étudiante. Elle descendit au premier étage, elle entendit du bruit, et frappa. Une jeune femme, qui habillait un enfant, lui ouvrit; mais, informée du motif de sa visite, elle lui déclara qu'elle ignorait absolument où pouvait être sa voisine.

—Voyez au rez-de-chaussée, dit cette jeune femme, demandez à la propriétaire, peut-être sait-elle quelque chose.

La Chouette fut longue à paraître. Elle examina curieusement la visiteuse, dont aucun signe extérieur ne révélait l'identité, et répliqua qu'elle ne savait rien de sa locataire.

Peut-être bien qu'elle s'est ensauvée, ou des fois qu'elle se serait détruite!

Cette dernière supposition était venue aussi à l'esprit de l'infirmière. Elle rentra précipitamment à l'hôpital, et fit part de ses craintes au médecin-chef.

Wavrin ne croyait pas l'étudiante capable d'un pareil acte de lâcheté morale. Cependant, il expédia aussitôt un interne à la police, pour demander un agent afin de faire enfoncer légalement la porte du domicile de l'introuvable.

Quand la Chouette vit arriver l'agent, accompagné d'un serrurier, elle jeta les hauts cris, suppliant qu'on ne démolit pas son "pauvre immeuble", et finalement produisit une clef et offrit d'ouvrir elle-même la porte du logement à la police.

L'agent regarda l'interne, et lui dit:

—Ça me paraît louche, la vieille doit savoir quelque chose.

Il essaya d'interroger la Chouette au sujet de la possession de cette clef. Elle répondit d'un ton pleurard:

—Faut bien l'avoir en double. Des fois qu'on est si trompé par le monde!

Et, profitant de l'occasion propice, elle se répandit en lamentations sur le désagrément que lui attiraient ses locatrices.

—Des jeunes gens qui paraissaient si gentils, Monsieur! est-ce que je pouvais deviner! Ah! c'est un grand malheur pour moi!

Dans les trois chambres, on ne trouva rien d'anormal, rien.

ne pouvait témoigner d'une décision précise de la dernière occupante. Le lit était proprement fait, quelques vêtements restaient accrochés dans le placard. Pas de désordre, aucun préparatif de fuite.

— Cette demoiselle est peut-être allée aux provisions, tout simplement ! suggéra le serrurier.

Mais la Chouette secoua la tête, et larmoya :

— M'est avis qu'elle s'est fichue à l'eau !

Sur quoi l'interne et l'agent se consultèrent, et se séparèrent en hâte pour aller rendre compte à leurs supérieurs du résultat négatif de leur mission.

S'étant ainsi débarrassée de ses visiteurs importuns, la Chouette se retira dans sa boutique, et se mit à rire toute seule, en se bourrant le nez de tabac. Elle savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la disparition de sa locataire. Germaine Maulain n'était-elle pas venue, dès potron-minet, la prier de garder sa malle jusqu'à nouvel ordre ; et la malle ne reposait-elle pas là, bien tranquillement, sous ce vieux châle, entre l'"ormoire" de noyer, et l'antique huche à pain hors d'usage ! Parbleu ! si elle avait filé, cette jeunesse, après l'histoire de la nuit, c'était pas étonnant ! Bien sûr qu'elle s'en allait rejoindre quelque part le Russe, pour se marier avec lui, dans une place où on ne les "embêterait" pas !

Tel était le roman qu'improvisait la Chouette, et elle trouvait cela tout naturel.

Cependant Germaine Maulain, furieuse et frissonnante, prenait hâtivement la direction de la frontière belge. Comme Fédor Basilikoff, mais pour des motifs très différents, elle n'avait voulu ni prendre le train, ni se servir du car à vapeur. Si quelqu'un l'avait reconnue ! Pour rien au monde elle n'eût risqué d'entendre à nouveau la phrase meurtrière de la nuit :

— C'est la sœur de l'anarchiste !

(A suivre)

Pas de Bluff avec nous !

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE va bientôt entrer dans sa quatrième année—1er mai 1911. Sachez, chers lecteurs, que son franc parler, la lutte loyale et à visage découvert qu'elle fait contre l'envahisseur, l'ont placée bien en avant—pour parler circulation—de ses *consœurs* beaucoup plus âgées qu'elle.

Elle rayonne partout en Amérique, Canada et Etats-Unis, là où l'on connaît et parle le français. Elle couvre spécialement la province de Québec et ces parties d'Ontario et de l'Ouest Canadien habitées par ceux de notre race. On peut ajouter sans forfanterie qu'elle est généralement lue par la classe riche et instruite. Elle est répandue dans les centres comme Québec, Montréal, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Rimouski, Chicoutimi, etc. Enfin, vous la trouvez dans toutes les bibliothèques publiques, les salles de lecture, dans les cercles de jeunes gens et dans toutes les salles d'attente des hommes de profession, médecins, avocats, notaires, quand ils ne sont pas affiliés et dominés par des sociétés louches et secrètes, dont nos bons et reconnaissants amis, les verdoyants et tyranisants fils de l'Erin, sont les Grands Maîtres.

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE est la plus vivante, la plus indépendante, la mieux connue, la mieux informée de toutes nos revues. Elle a montré au grand jour et fait rater des intrigues que de puissants et habiles cachottiers menaient sournoisement contre nous.

Dites, chers lecteurs, l'avez-vous vue reculer une seule fois ? A-t-elle avancé des faits qu'elle a été obligée de répudier ? Elle n'a même pas cru devoir changer le ton ferme de son langage malgré l'élévation et le respect dû aux personnages qu'elle a démasqués et contraints au silence. C'est que la cause qu'elle a entrepris de défendre est juste et que pour la soutenir elle ne se sert que de la seule vérité. Dire la vérité pour une publication comme la nôtre c'est créer une affaire qui se développe progressivement et fait boule-de-neige. C'est de là que vient notre succès.

La publicité est trop intimement liée à l'existence des journaux pour que notre revue se désintéresse de cette source faisant rentrer dans le coffre la manne bienfaisante. Nous sommes rendus au point où la circulation de LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ lui permet de s'adresser au commerçant, à l'industriel, à l'homme de profession, aux banques, aux assurances, mutuelles ou autres, aux maisons d'éducation, etc., qui font de l'annonce honnête. Nous pouvons leur démontrer qu'en gens avisés ils ne devront pas établir leur budget de publicité sans y comprendre d'abord LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ. Nous sommes donc en mesure de donner une clientèle très sérieuse à l'annonceur, en retour nous exigerons de lui qu'il ne fasse pas de bluff, mais une réclame honnête. Le mensonge a une influence aussi néfaste en publicité que dans les affaires ordinaires de la vie.

Pour montrer notre reconnaissance à nos futurs clients de l'appui financier qu'ils nous accorderont sous forme d'annonces-réclames nous osons compter sur les patriotes qui nous ont soutenus jusqu'ici. Nous osons demander leur concours pour nous faire avoir des contrats d'annonces et ensuite encourager ceux qui nous encourageront.

Ce sera là une juste réciprocité.

Des exemples montrent catégoriquement que les gens qui font de la publicité sont parfaitement sensibles à la recommandation, que donne l'acheteur, d'une publication qui jouit de sa confiance et que par suite, telle annonce procure plus de résultats que celles des publications d'un tirage bien des fois supérieures.

Pensez donc, si tous nos lecteurs, si tous nos amis, entendez-vous, tous s'employaient à nous servir pour telle réclame Et pourtant nous sommes sûrs que de véritables amis, ceux qui connaissent ce qu'il en coûte de travail, d'argent, de fermeté, pour maintenir une publication comme la nôtre, ceux qui comprennent et savent apprécier notre œuvre, ceux qui se réjouissent d'avoir enfin une organe de défense nationale qui appelle les choses par leurs noms et qui ne craint pas de dire à voix haute ce que jusqu'ici l'on déplorait à voix basse, ceux-là nous aideront, nous en avons la ferme conviction et apporteront un vrai zèle à cette réclame pour nous, le même zèle qu'ils ont apporté pour l'expansion de notre revue.

Aux annonceurs nous disons : " La publicité de LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ est de toute première qualité et n'est

affermée à aucune agence. Nous vous garantissons honnêteté dans les contracts et honnêteté dans le chiffre de la circulation. On traite directement avec le bureau.

PAS DE BLUFF AVEC NOUS !

L'ADMINISTRATION.

L'Oie et la Poule.

(FABLE)

Une oie se désolait en une basse-cour. " Je suis fort malheureuse et victime de criante injustice ; j'ai beau pondre beaucoup, personne ne fait attention à moi, on n'a d'yeux que pour Madame Poule dont les œufs sont loin d'être aussi gros et aussi nombreux que les miens. On a chanté la Poule, et son époux le Coq fut même par certains adopté comme emblème. Le silence est mon lot." Une poule survint, saisit ces doléances :

— " Comme vous avez tort d'accuser les humains. La coupable c'est vous. Après avoir pondu le fruit de vos entrailles, vous allez sans mot dire rejoindre vos compagnes.

Quand j'ai pondu un œuf, fut-il petit, petit, je lance un sonore cocorico, et toute la basse-cour entend et se retourne ; personne n'en ignore, Maître Coq me répond et c'est un beau tapage.

Croyez-moi, chère amie, soignez votre Réclame ! "

M. ARTHUR LANGEVIN

371, Rue Marquette, Montreal.

AGENT DE LA

REVUE FRANCO-AMERICAINE

Pour Montréal et District

Une aubaine pour les jeunes

Après de très grandes difficultés et surtout après une très grande dépense d'argent, nous avons pu racheter plusieurs numéros dépareillés nous permettant de former quelques séries complètes de notre revue. Ainsi une série complète, reliure de luxe, plein cuir, rouge sur tranche—six volume de 600 pages chacun, au premier mai prochain—nous coûtera \$20 et atteindra certainement un prix beaucoup plus élevé avant cette date du premier mai prochain.

Ce sont ces 6 volumes que nous venons vous offrir gratuitement. Notre but est de faire bénéficier nos jeunes amis de l'immense somme de travail, des renseignements précieux qu'ils contiennent. Ce sont eux qui en auront le plus besoin dans l'avenir. C'est pourquoi nous avons résolu de leur faire gagner, sans bourse délier, un pareil trésor, avec, en plus, l'avantage d'aider puissamment une œuvre de défense nationale aussi méritoire qu'est la Revue Franco-Américaine.

Pour cela il suffit de nous écrire le plus tôt possible, —le nombre de séries en mains est très limité et en justice nous les réserverons aux premiers arrivés,—vous engageant à nous adresser, de février 1911 au 30 avril 1911, 30 abonnés nouveaux. L'abonnement, invariablement payable d'avance, devra couvrir la période du 1er mai 1911 au 30 avril 1912.

L'ADMINISTRATION.